



BURGER KING
BURGER KING
BURGER KING
BAR LAITIER COMPLET

LES ARTS C12

La Maison Colby, un trésor donné à la Société historique de Stanstead



SHERBROOKE A3

Départ en lion pour la 5e saison des concerts-midi



C'est Jean-Jacques Beauchamp et ses musiciens qui inaugurent la série de spectacles de l'été.

CONSTRUCTION A2

Des chômeurs en colère menacent devant le Centre Vingt-Quatre Juin

ST-NICÉPHORE A7

Le nouveau conseil renverse les décisions antérieures

COMPÉTITIVITÉ C1

Le gouvernement du Québec invité à décréter «l'état d'urgence»

LES SPORTS B1

Les Expos tirent profit de six erreurs des Mets: 8-2

MÉTÉO A2

(163^e jour de l'année)
variable: 21 à 10 C
Lever du soleil: 4h59
Coucher du soleil: 20h36
Demain: beau

Aucune entente en vue

□ Les négociations constitutionnelles sont prolongées mais le pessimisme règne

Manon CORNELIER et Maurice GIRARD
Ottawa (PC)

Les formules de réforme du sénat se multiplient mais la solution continue d'échapper aux négociateurs fédéraux, autochtones et canadiens anglais qui poursuivent ce matin leurs pourparlers dans la capitale fédérale, alors que tout devait avoir déjà pris fin.

Après un début de journée plutôt sombre, hier, les discussions ont dû, à défaut d'entente, être

transposées sur des sujets moins litigieux comme la main-d'œuvre, l'union économique et les autochtones.

Outré à plusieurs reprises de l'allure des négociations, le ministre albertain des Affaires constitutionnelles James Horsman a affirmé hier que le gouvernement du premier ministre Don Getty imiterait le Québec et la Colombie-Britannique et qu'il adopterait sa propre loi référendaire.

L'Alberta réclame également une conférence des premiers ministres.

«À moins d'un miracle, ce processus ne peut aller plus loin», a lancé M. Horsman, avant d'avouer qu'il n'avait pas réussi à convaincre Ottawa et l'Ontario.

Et le seul élu québécois à participer aux pourparlers, le ministre Benoît Bouchard, déclare avoir fait sa part pour l'unité du pays et tire sa révérence en se défendant toutefois de vouloir discréditer le processus.

Mais M. Bouchard n'a pas manqué de souligner que la question du droit de veto du Québec était tou-

jours en suspens. M. Clark a pour sa part confirmé qu'on n'en avait même pas discuté hier.

Au bout d'une journée éreintante, personne n'osait toutefois parler d'un échec du processus multilatéral. Pourtant, l'incontournable réforme du sénat n'est même pas inscrite à l'ordre du jour de la discussion.

«Personne n'a bougé sur la question de l'égalité», confirmait le

(Voir ENTENTE en page A2)

Autres textes — A11, A12



Jacques Demers

Voie libre pour Demers chez le Canadien

François LEMENU Montréal (PC)

Le successeur de Pat Burns sera certainement connu aujourd'hui et Jacques Demers devrait logiquement être présenté comme le 21^e entraîneur de l'histoire du Canadien.

Déjà hier, Michel Bergeron a annoncé qu'il n'était plus dans la course, lors d'une conférence de presse chargée d'émotion avant son émission radiophonique à CKAC.

«Les médecins du Canadien ont émis un avis contradictoire à celui de mon cardiologue Pierre Thérault, quant aux risques que je cours en dirigeant le Canadien, a déclaré Bergeron. Après une discussion entre Serge Savard et mon agent Pierre Lacroix, j'annonce que depuis 16 h je ne me considère plus comme candidat à la succession de Pat Burns.

«Savard ne m'a jamais informé de sa décision, a ajouté Bergeron. Mais il a déclaré à mon agent que les médecins du Canadien ne pourraient donner leur accord à ce que je dirige l'équipe.»

Après les retraits de Bergeron et Bob Gainey, il ne reste plus que deux candidats en lice, Demers et André Boudrias.

Qualités de Demers

Demers apparaît d'emblée le plus apte à diriger le Tricolore. Il possède une vaste expérience dans la Ligue nationale puisqu'il a été entraîneur des Nordiques, des Blues et des Red Wings, de 1979 à 1990. Il est reconnu comme un excellent communicateur en plus d'avoir démontré des qualités humaines que l'on ne saurait négliger, surtout dans le hockey d'aujourd'hui. Il a aussi l'avantage de bien comprendre le travail des médias, un élément que son prédécesseur n'avait pas encore maîtrisé lors de son départ.

Certes, Demers n'est pas un grand stratège. Mais dans le hockey stéréotypé et étouffant de la LNH, cette dimension n'a finalement pas tellement d'importance. La capacité d'un entraîneur à motiver sa troupe semble désormais le principal critère d'embauche, ce qui expliquerait les nombreux congédiements des dernières semaines.

À St. Louis et à Detroit, Demers a connu certains succès même s'il dirigeait des formations assez moyennes.

À Montréal, le nouvel entraîneur du Canadien dirigera une équipe moyenne dont l'élimination éclair face aux Bruins de Boston a souligné les nombreuses faiblesses. Mais avec Demers, les partisans de la «flanelle» pourront au moins applaudir les meilleurs éléments offensifs de l'équipe même si le style défensif du Canadien risque de refaire surface tout au long de la campagne.

Boudrias, l'autre larron de ce derby, a fait figure de négligé depuis le début. Son nom est même venu sur le tard, sa candidature arrivant comme un cheveu sur la soupe. Son manque d'expérience derrière le banc et ses fonctions au «deuxième étage» l'auront toutefois écarté de la course.

Le Tigre pleure — B1

Jeannine Bilodeau accusée de meurtre

Toute sa ville est en émoi

La Tribune au Vermont

Marco FORTIER Barre, Vt

L'arrestation de Jeannine Bilodeau, cette Américaine accusée d'avoir étranglé la Sherbrookoise Thérèse Desrochers-Lavoie samedi dernier à Atlantic City, a mis en émoi toute la ville de Barre, au Vermont.

L'histoire fait jaser la ville au grand complet. Les personnes connaissant l'inculpée de 52 ans se demandent bien pourquoi cette femme «douce et pacifique» — qui a cependant un sérieux problème d'alcool — aurait pu soudainement tuer quelqu'un.

Son mari, Henry Bilodeau, est désemparé. Comme tout le monde rencontré hier par La Tribune dans l'agglomération de 30 000 habitants regroupant la capitale du Vermont, Montpelier, et Barre, où vivent Jeannine Bilodeau et son mari.

«C'est une bonne employée, donc une bonne personne», a commenté simplement le gérant du restaurant Lum's, où travaille Mme Bilodeau depuis près de deux ans. Elle est serveuse. Deux collègues ont utilisé les mêmes mots pour décrire celle qui reste la seule suspecte dans cette affaire de meurtre.

Tous refusent d'en dire plus. Ils



La famille Bilodeau, sur une photo datant de 1987: de gauche à droite, Michael, Henry, Jeannine et Sherry-Ann. UNE ENTREVUE AVEC LE PÈRE ET AUTRE TEXTE EN PAGE A3

craignent visiblement le «reporter étranger».

Rendons-nous un peu plus loin sur la route 302 qui joint Barre à Montpelier. Wayside Restaurant. Café à volonté pour 65 cents, taxe incluse. Ambiance sympathique. Jeannine Bilodeau y a été serveuse durant huit ans, jusqu'au début des années 80.

Un choc

Une consoeur de travail, la soixantaine — qui refuse de dire son nom — parle aussi de Mme Bilodeau comme d'une «bonne employée». «J'ai été secouée en apprenant son arrestation. Je n'y ai pas cru. Quand ils ont nommé son

mari à la radio, j'ai dû me rendre à l'évidence.»

Jeannine Bilodeau est une alcoolique notoire. Même son mari l'avoue. Les voisins le savent. «Elle est souvent en état d'ébriété», dit la voisine de biais, sous l'oeil approbateur de son mari.

Le couple n'a jamais eu de problème avec la famille Bilodeau. «Ils font leur affaire, ils sont tranquilles, on n'a rien à dire contre eux.»

La préposée aux clients chez «Poulin Aluminum Windows» n'a rien non plus contre celle qui est détenue à Atlantic City. Les deux «connaissances» jouaient dans la même ligue de quilles, il y a quelques années. «Elle (Jeannine Bilodeau) jouait pratiquement avec une

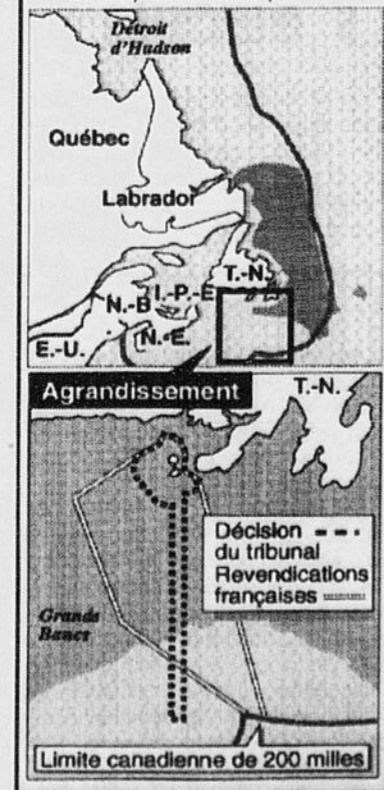
bière dans sa poche arrière...»

Il semble cependant que la dame, née à Lac-Mégantic mais résidant à l'étranger depuis 1945, ait toujours évité la boisson au travail. Personne ne l'a jamais vue ivre à l'ouvrage. «Je ne répèterais jamais quelque chose que je n'ai pas vu moi-même», dit la serveuse du Wayside quand on la questionne sur l'alcoolisme de Mme Bilodeau.

Le commis au dépanneur Cumberland, rue Washington, connaît vaguement, lui aussi, «celle qui est accusée de meurtre». C'est d'ailleurs lui qui nous a dirigé vers les deux restos de la 302 près de Montpelier. «Mme Bilodeau paraît assez calme», qu'il dit.

Règlement du conflit

Un tribunal international a accordé au Canada le contrôle sur une grande partie des eaux qu'il revendiquait depuis des années dans un différend frontalier à propos des eaux de Saint-pierre et Miquelon.



Une zone de pêche «bizarre» pour régler le conflit — C7

La bonne nouvelle

Un effet prolongé

Des chercheurs de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec ont mis au point une nouvelle matière première qui servira à prolonger l'effet des médicaments.

On utilise un dérivé de l'amidon de maïs, l'amylose. Grâce à un procédé chimique, il subit une réorganisation moléculaire qui emprisonne les substances médicamenteuses pour ensuite les libérer dans l'organisme sur une période plus ou moins longue, de trois à 48 heures, et cela d'une façon progressive.

C'est ce qu'on appelle les «médicaments retards», qui ont un effet prolongé et dont la libération est contrôlée. Ils permettent de réduire la consommation et les coûts. Les deux universités qui détiennent les droits de cette nouvelle invention se proposent de négocier des licences d'utilisation avec les sociétés pharmaceutiques intéressées.



L'heure du sprint au Sommet

Le Sommet de la Terre à Rio entre dans sa phase finale avec l'arrivée des chefs d'État de plus d'une centaine de pays. Si certains, tels les États-Unis, continuent de se faire tirer l'oreille, le secrétaire général du sommet, Maurice Strong, a pour sa part signé son engagement envers la planète sous l'arbre de la vie du forum parallèle. INFORMATIONS EN C9

EMPLOIS DU JOUR

Estimateur/trice plomberie & chauffage
Code prof: 2165 #2701975
Lieu: Sherbrooke
Exigences: exp. dans estimation en plomberie & chauffage pour résidences & commerces
Salaire: à négocier sel. compétence
Fonctions: faire estimation de système plomberie & chauffage.

Agent/e de voyages
Code prof: 4193 #2703256
Lieu: Sherbrooke
Exigences: dipl. coll. en tourisme + 1 an exp./bilingue
Salaire: sal. de base + commission
Fonctions: établit l'itinéraire/réserver avion, hôtel, etc.

Commis art. chasse & pêche
Code prof: 5135 #2703093
Lieu: Sherbrooke
Exigences: conn. équipement de chasse & pêche, armes à feu & arc
Salaire: 5.55\$/h + commission
Fonctions: vendre art. chasse & pêche, armes à feu & arc/caisse, étalage/placer marchandises.

Peintre (automobile)
Code prof: 8595 #2703216
Lieu: Bromptonville
Exigences: carte compagnon A ou B ou C/responsable/honnête
Salaire: selon comité paritaire
Fonctions: préparer autos pour peinture/peinturer automobiles.

Superviseur/euse embouteillage
Code prof: 9317 #2702308
Lieu: Lennoxville
Exigences: exp. embouteillage de boissons gazeuse & alcoolisée/exp. en industrie alimentaire
Salaire: à négocier selon exp.
Fonctions: superviser la ligne embouteillage/entretien préventif de l'équipement.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.
Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA QUOTIDIENNE
4 4 7 — 5 4 2 2

O.B.P.E. TEL: 569-1600
LOGE 67 240, Montréal
Sherbrooke, P.Q.

LA LOGE DES ÉLANS

remercie tous ceux qui ont contribué au succès de la saison 1991-92.
Les dîners et les brunches du dimanche sont terminés et reprendront à l'automne.

A BIENTÔT! 41080

Construction: des chômeurs menacent devant le Centre Vingt-Quatre Juin

Gilles FISETTE Sherbrooke

«Nous formerons un comité de chômeurs et nous ferons le ménage...», menace un manifestant.

Hier matin, une trentaine de travailleurs de la construction en chômage et leurs conseillers syndicaux à la FTQ-Construction ont manifesté leur colère devant le chantier entrepris autour du Centre Vingt-Quatre Juin, dans le quartier est, à Sherbrooke.

«Il y a environ 70 pour cent de chômage dans l'industrie de la construction en région et la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) tolère que des entrepreneurs qu'elle embauche contreviennent à la loi en n'accordant pas la priorité aux travailleurs d'ici sur les travailleurs qui n'ont pas la préférence provinciale... C'est révoltant», rage André Bussière, permanent à la FTQ-Construction.

Les inspecteurs de la CCQ trouvent deux contrevenants

Sherbrooke (GF)

Des inspecteurs de la Commission de la construction du Québec (CCQ), en visite au chantier du Centre Vingt-Quatre Juin, lundi, ont servi des constats d'infraction à deux travailleurs dont les certificats de compétence ne comportaient pas de préférence régionale.

C'est ce que rapporte une responsable des communications de la CCQ, Jocelyne Roy, alors qu'elle était interrogée sur ce dossier, hier après-midi.

Elle explique que la CCQ, après avoir reçu une plainte à ce sujet, a demandé à des inspecteurs de visiter le chantier. Là, ils ont effectivement rencontré des travailleurs dont le statut contrevient au règlement de placement.

«Ces deux travailleurs n'étaient pas originaires de la région. Ils détenaient des certificats de compétence sans priorité provinciale... Le dossier doit maintenant être évalué. S'il doit être poursuivi, il sera confié au ministère de la Justice. Les contrevenants sont passibles d'amendes.»

Selon la loi, un employeur fautif est passible d'une amende variant de 650 \$ à 2800 \$.

Selon Mme Roy, des inspecteurs peuvent retourner visiter le même chantier à plusieurs occasions. Il n'est donc pas exclu que le chantier du Centre Vingt-Quatre Juin fasse à nouveau l'objet d'une inspection.

Selon des données compilées à la CCQ, on a enregistré 203 cas d'infractions reliées au certificat de compétence, en Estrie, entre le 1er janvier et le mois d'avril. Durant cette période, toujours en Estrie, la CCQ compte quelque 433 infractions de toutes natures.

Selon un autre permanent, Gilles Vaillancourt, les fautifs sont l'entrepreneur général Boless Inc., de Thetford Mines, et Démolition Bélar, de Victoriaville.

Selon le règlement de placement de la Commission de la construction du Québec (CCQ), un employeur qui exécute un contrat en dehors de sa région d'origine peut accorder la priorité à ses propres travailleurs, pourvu qu'ils détiennent un certificat de compétence sur lequel figure la préférence provinciale. Pour obtenir cette mention, un travailleur doit avoir oeuvré pour cet employeur durant au moins 1500 heures au cours des deux dernières années et y avoir consacré au moins les trois quarts de son temps de travail. Autrement, l'employeur doit recruter des travailleurs sur place dans la région d'exécution du contrat.

Hier, les deux permanents soutenaient que les entrepreneurs fautifs se dépêchaient d'exécuter les gros des travaux avant de se plier à

la loi et embaucher les gens d'ici. Ils reprochent à la CSCS de tolérer la situation alors que ce genre de contrat comporte une mention obligeant les entrepreneurs à respecter la loi, partout où il oeuvre. CSCS

Le directeur du service des ressources matérielles de la CSCS, Jean-Pierre Simard, ne croit pas que les choses soient aussi simples.

«Je comprends très bien leurs problèmes. Je suis sympathique à leur cause... Lors de la première réunion de chantier, nous avions demandé à l'entrepreneur d'éviter ce genre de situation... Nous sommes en train de regarder la validité des articles... Nous avons demandé à l'architecte d'en parler avec l'entrepreneur. Nous espérons que tout se règle rapidement...»

Selon lui, la CSCS n'aurait guère de marge de manoeuvre dans ce dossier. «Nous ne pouvons quand même pas arrêter les chèques. Les travaux s'exécutent correctement...»

Le président de Boless, Rémi Lessard, déclare ne pas comprendre l'attitude de la FTQ-Construction. Il soutient n'avoir qu'un contremaître sur place. Il déclare respecter la loi, partout où il oeuvre. Chez Démolition Bélar, un porte-parole qui refuse de s'identifier déclare que l'entreprise a embauché des gens de la région. Il ne peut en préciser le nombre, pas plus qu'il sait le nombre de travailleurs au chantier du Centre Vingt-Quatre Juin. Il affirme toutefois que tout est fait selon les règles.

L'Association des riverains de la Magog s'en prend aux pêcheurs

François GOUGEON Sherbrooke

«S'ils sont si sensibles à l'environnement, les pêcheurs, qu'ils viennent donc constater les dommages qu'ils causent eux-mêmes à la rivière Magog et à ses berges! Quand on voit les contenants vides de vers (pour pêcher) et autres traces qu'ils laissent aller au courant...»

Gaétan Collard, un des dirigeants de l'Association des riverains et usagers de la rivière Magog (ARUM), n'a pas mis ses gants blancs, hier, pour réagir aux propos de Serge Lussier, représentant des pêcheurs. M. Lussier, opposé à toute baisse du niveau de cours d'eau. La requête de l'ARUM à cet effet vise à faire un ménage complet des plantes aquatiques et détritus qu'on retrouve sur les rives de la rivière Magog.

«D'autres experts affirment au contraire que les poissons trouvent la façon de s'adapter à une réduction graduelle d'un cours d'eau. Ce n'est quand même pas pire que lors du premier ensablement de ce printemps, alors que le débit de la rivière Magog était de 6000 pieds cubes à la seconde... Si le groupe de pêcheurs que dirige M. Lussier s'objecte tant à la baisse du niveau de la rivière Magog, pourquoi n'est-il pas intervenu quand, à deux reprises l'an passé, Rock Forest a procédé à une telle diminution», a clamé M. Collard.

L'Association des riverains de la Magog s'en prend aux pêcheurs

M. Collard s'objecte catégoriquement à l'affirmation de M. Lussier et voulant qu'une réduction du niveau de l'eau mette en péril les 3500 truites fraîchement ensablées.

«D'autres experts affirment au contraire que les poissons trouvent la façon de s'adapter à une réduction graduelle d'un cours d'eau. Ce n'est quand même pas pire que lors du premier ensablement de ce printemps, alors que le débit de la rivière Magog était de 6000 pieds cubes à la seconde... Si le groupe de pêcheurs que dirige M. Lussier s'objecte tant à la baisse du niveau de la rivière Magog, pourquoi n'est-il pas intervenu quand, à deux reprises l'an passé, Rock Forest a procédé à une telle diminution», a clamé M. Collard.

Pour sa part, la présidente de l'ARUM, Raymonde Noël, déplore que le ministère du Loisir, de la

chasse et de la pêche n'ait pas attendu avant de procéder à l'ensemencement. «Le MLCP connaît depuis l'an dernier l'existence de notre requête. On aurait pu attendre un peu, il me semble», lance-t-elle.

Elle s'insurge également contre les commentaires de M. Lussier à l'effet qu'une opération de nettoyage ne saurait intéresser guère plus qu'une dizaine de riverains. «La pétition a été entérinée par environ 125 propriétaires et plus de 800 usagers et ce, en très peu de temps. Il y a même des propriétaires âgés qui sont prêts à engager des gens pour faire le nettoyage... Depuis que M. Lussier a été président de l'ARUM, la situation a bien changé: les gens sont bien plus sensibles maintenant à l'importance de se mobiliser pour améliorer l'état de leur cours d'eau.»

METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Le beau temps qui prévaut sur le nord-ouest du Québec s'étendra graduellement vers le sud-est avec l'approche d'une crête de haute pression. Demain, les secteurs les plus à l'est seront sous l'influence d'une faible perturbation qui donnera une alternance de soleil et de nuages.

Sur l'ouest de nos régions, les températures commencent une lente ascension pour dépasser les normales saisonnières sous le ciel ensoleillé de demain vendredi. Plus à l'est, des conditions variables persisteront et maintiendront le mercure près des normales.

Estrie et Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 21. Demain: ensoleillé. Min. près de 10. Max. près de 25.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé. Max. près de 22. Demain: ensoleillé. Min. près de 12. Max. près de 27.

Québec, Réserve faunique des Laurentides et La Tuque: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 21. Demain: ensoleillé. Min. près de 11. Max. près de 24.

Pontiac, Gatineau et Lièvre et Laurentides: ensoleillé. Max. près de 20. Demain: ensoleillé. Min. près de 10. Max. près de 22.

Ottawa, Hull et Cornwall: ensoleillé. Max. près de 25. Demain: ensoleillé. Min. près de 12. Max. près de 27.

La C. St-Jean et Saguenay: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 21. Demain: ciel variable. Min. près de 9. Max. près de 22.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia: ensoleillé. Max. près de 19. Demain: ensoleillé. Min. près de 9. Max. près de 22.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 17. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 8. Max. près de 19.

Abitibi et Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 19. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 10. Max. près de 24.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 18. Demain: ciel variable. Min. près de 7. Max. près de 22.

Bas-Comeau et Sept-Îles: ciel variable avec 30 pour cent de probabilité d'averses le matin. Dégelage graduel par la suite. Max. près de 16. Demain: ciel variable. Min. près de 3. Max. près de 17.

Vers le sud	25 33	Atlantic City	14 22
Acapulco	27 30	Bermudes	26 27
Barbade	24 34	Cape Cod	13 23
Brownsville	24 32	Guadalajara	16 31
Daytona Beach	23 31	Honolulu	24 31
Guadeloupe	23 30	Kingston	27 33
La Havane	23 37	Los Angeles	18 18
Las Vegas	24 31	Merida	24 38
Mazatlan	15 23	Miami Beach	27 31
Mexico City	23 25	Nassau	25 32
Myrtle Beach	08 23	Orlando	25 33
Old Orchard	23 38	Reno	12 32
Palm Springs	26 31	Tampa	27 32
San Juan	25 30	Virginia Beach	17 23
Trinidad	26 31		
West Palm Beach	26 31		

INDEX

Arts:	C-11
Bandes dessinées:	D-9
Coin du collectionneur:	D-11
Décès:	C-6
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-10
Horoscope:	D-9
Petites annonces:	C-3
Sports:	B-1
Vivre:	A-8

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc Président et éditeur
Jean-Guy Farah Vice-président
Frances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost Rédacteur en chef
Pierre-Yvon Bégin Directeur de l'information
Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint
Maurice Cloutier Rédacteur en chef nouvelles
Stéphane Lavallée Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly Directeur
Véronique Tremblay Directrice-adjointe

PRODUCTION
Alain Pelletier Directeur
Gaston Grenier Adjoint
J. Jacques Delorme Chef des opérations
Frédéric Viens Adjoint
André Roberge Coordonnateur
Benoît Côté Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau Contrôleur
Julienne Poulin Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois Directeur
André Cusseau Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Claude Ouellet
Jacques Faucher
Gaston Pinard
Michèle Fournier
Jean-Charles Poulin
Michel Lavioie
Pierre Fournier
Serge Nadeau
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon Gérant
EDIFICE
André Jacques Responsable

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot
taxe de vente du Québec\$3,43
Coût à l'abonné\$3,71

Envoi de publication:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés: 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$85,00, 1 mois \$35,00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an \$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$55,00.
Ces prix excluent les taxes
«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reader, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de la Tribune.

RÉSULTATS
Tirage du 92-06-10

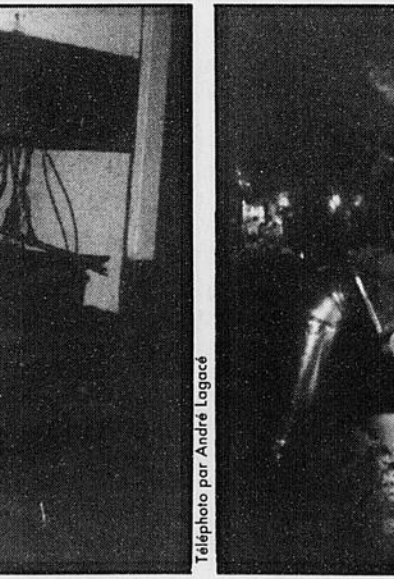
2	3	4	10	11
12	14	18	19	21
26	29	32	38	51
54	55	56	59	67

Prochain tirage: 92-06-11
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Comme par miracle, aucune perte de vie n'est à déplorer du côté des animaux.



La laine minérale renfermée dans le toit s'est effondrée.

Le plafond d'une animalerie s'écroule

Annie Melançon Sherbrooke

Les irréductibles Gaulois n'avaient qu'une crainte: que le ciel leur tombe sur la tête. Heureusement qu'Astérix et ses amis ne se retrouvaient pas à l'animalerie Roufi de Sherbrooke, 775, King Est, hier à 19 h 30!

«J'ai entendu du piochage, comme si quelqu'un donnait des coups de talon sur le plafond. J'ai immédiatement sorti les deux chiens qui se trouvaient dans le magasin, deux jeunes garçons, puis je suis allée demander au commerce voisin s'il entendait lui aussi des pas», raconte Thérèse Hotte, gérante de l'animalerie.

Lorsqu'elle est revenue au magasin, le toit s'était effondré et l'animalerie était remplie d'eau. Les giclers se sont déclenchés, ce qui a demandé la présence des pompiers.

Personne n'a été blessé et on ne dénote aucune perte de vie du côté des animaux qui ont été transférés à la succursale du Carrefour de l'Estrie.

Au moment de mettre sous presse, on ne connaissait pas la raison exacte de l'effondrement. Selon les policiers, une surcharge au plafond (une dizaine de cages étaient suspendues) ou une accumulation d'eau pourrait expliquer l'incident.

ENTENTE: suite de UNE

ministre des Affaires constitutionnelles de la Colombie-Britannique, Moe Sihota.

«Après les discussions d'aujourd'hui, malgré les efforts réels de compromis, nous n'avons toujours pas d'entente en perspective. Je ne mettrai rien à l'ordre du jour de demain tant que je ne serai pas certain d'avoir des chances raisonnables de faire des progrès. Ce qui n'est pas le cas présentement», disait M. Clark, qui présentait une autre proposition de réforme du sénat aussitôt rejetée par les partisans d'un sénat élu, égal et efficace.

Selon ce projet, le gouvernement fédéral fait une concession importante sur les pouvoirs de la deuxième chambre mais ne bouge pas du tout sur la représentation des provinces. Au mieux, Ottawa serait disposé à reconnaître l'égalité des régions, mais pas celle des provinces.

Le nouveau sénat aurait un veto suspensif de 30 jours sur les questions financières et budgétaires, la double majorité pour les projets de

loi touchant la langue et la culture françaises, une veto suspensif de six mois sur tout le reste de la législation, sauf les projets de loi sur les ressources naturelles où il détiendrait un veto absolu.

Dès le début de la journée, les partisans du sénat égal soutenaient que c'était au tour du fédéral et de l'Ontario de faire des concessions.

«Je crois qu'il est possible de trouver une solution mais il faudra que MM. Clark et Rae fassent preuve de flexibilité. Jusqu'à présent, ce ne fut pas le cas», a déclaré le ministre terre-neuvien Edward Roberts.

«On nous a fait des sermons sur la générosité dont nous devons faire preuve. Nous l'avons fait. Maintenant, nous demandons à l'Ontario et à Ottawa de faire de même», a déclaré le ministre manitobain Jim McCrae.

Le grand chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, invite de son côté les partisans du sénat «triple-E» au compromis.

Correction de nom

Dans l'article concernant la réfection du clocher de l'église Ste-Jeanne-d'Arc de Sherbrooke, hier, une erreur s'est glissée.

C'est qu'à la fin toute fin de l'article, on présentait le curé de la paroisse comme étant l'abbé Gilles Poulin alors qu'il s'agit de l'abbé Gilles Lemieux. Toutes nos excuses!

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

Dîner-causerie MONSIEUR JEAN CAMPEAU
co-président de la Commission sur l'avenir politique et économique du Québec
et
président du conseil d'administration de Domtar inc.

Le mardi 16 juin 1992 à midi
Hôtel Le Baron

Sujet:
«La décentralisation: les perspectives de la Commission Bélanger-Campeau»

L'interurbain Bell

Membres: 33\$ (TPS incluse)
Non-membres: 38\$ (TPS incluse)
Veillez réserver avant 17 h le vendredi 12 juin au 822-6151

La suspecte sera libérée contre 50 000 \$

Le mari de Jeannine Bilodeau est complètement désespéré

Marco FORTIER Barre, Vt

Jeannine Bilodeau, seule suspecte dans le meurtre d'une Sherbrooke à Atlantic City, sera



Attends ton tour!

Tout le monde doit connaître l'expression «pincez-moi, je rêve»...

C'est ce que je me disais, hier midi, quand j'ai décidé d'aller prendre un petit lunch au centre-ville, après avoir assisté à la magnifique prestation de Jean-Jacques Beauchamp et ses musiciens, Place de la Cité.

Je stationne mon automobile à peu près à l'angle des rues Wellington sud et Brooks et me dirige lentement vers le coin dont cette chronique porte le nom, me disant qu'un sujet de chronique me sauterait bien à la figure. Ce fut le cas, bien que j'y aie été légèrement aidé.

Chemin faisant, un sympathique propriétaire de bar, qui travaillait à préparer sa nouvelle terrasse (et qui se doute bien que je suis en recherche active de sujet) me regarde, sourit très large aux lèvres, et me demande si j'avais vu les travaux qui étaient en cours sur la rue King à ce moment.

— Non, c'est quoi?

— Ils sont en train d'enlever une couche d'asphalte entre le coin King-Wellington et les voies ferrées.

— C'est pas vrai!...

— Va voir...

— Le v'la, le sujet de ma chronique!

— ... (sourire)

Ce n'était pas l'apocalypse, mais tout de même. Une seule voie était ouverte, sur la rue King en direction est, et on s'affairait à la hauteur de la rue Dépot avec la grosse mangeuse d'asphalte (le planeur à froid, que j'appellerai ici, le PAF).

Évidemment, on ne peut pas être contre la vertu, et force nous est d'admettre que la rue King, à cette hauteur, présentait des similitudes avec la bonne vieille planche à laver de feue ma grand-mère.

Mais pourquoi un mercredi midi?

Bien sûr, la firme chargée des travaux ne s'est pas pointée là à midi (plutôt vers 9 heures, m'a-t-on dit), mais apparemment les ouvriers ne dînent pas.

Une chose m'est alors apparue clairement: les automobilistes qui attendaient, à partir d'au moins la rue Alexandre, ne dinaient probablement pas, eux et elles non plus.

Il y avait bien un préposé à la signalisation qui agitait un petit drapeau, rouge et triangulaire, pour indiquer aux automobilistes de prendre LA voie qui restait, mais...

Bref, quand je suis arrivé au coin King et Wellington, les automobilistes attendaient. Cinq minutes plus tard, les mêmes automobilistes attendaient toujours, et au même endroit, s'il vous plaît.

C'est que la mangeuse d'asphalte (le PAF) effectuait ce qui m'a semblé être un virage devant la rue Dépot (mais peut-être n'était-ce pas un virage; de toute façon, c'était un genre de «sur place»).

Estomaqué, j'entre dans un restaurant, avec vue sur la King, et je sympathise, dans ma tête, avec les automobilistes qui ne peuvent, comme moi, manger à leur faim à l'heure du dîner. Dans le dit restaurant, une employée se rend compte de ma sympathie et me lance, ironique comme on peut l'être, qu'ils auraient pu, tant qu'à y être, attendre que Sherbrooke en blues soit commencée. Vous saisissez l'ironie? Bon.

Je termine mon repas, dédommage la gentille employée, me dirige vers ma voiture, en direction contraire à l'action, et repasse devant le même sympathique propriétaire de bar qui, incidemment, avançait dans sa préparation de nouvelle terrasse.

— Ils ne pourraient pas travailler de nuit? qu'il me lance.

— Sais pas!

— Un de ses acolytes ajoute alors:

— C'est débile, raide!

Mais ça, ce n'est pas moi qui l'ai dit!

vraisemblablement libérée en fin de semaine contre une caution de 50 000 \$. Son mari, Henry Bilodeau, reste quand même complètement désespéré.

«C'est pas croyable!» a confié hier l'homme d'une cinquantaine d'années, lorsque La Tribune l'a rencontré à sa résidence de Barre, près de Montpellier au Vermont.

«C'est une autre personne qui a fait ça et ils essaient de mettre le blâme sur elle», a dit M. Bilodeau dans un français coloré d'anglicismes, mais parfaitement «cohérent».

Jeannine Bilodeau, âgée de 52 ans, est accusée du meurtre de la Sherbrooke Thérèse Desrochers-Lavoie, âgée de 72 ans, commisé samedi dernier dans une chambre d'hôtel d'Atlantic City. Les deux



Thérèse Desrochers-Lavoie, la victime.

femmes prenaient part à un voyage organisé.

Le couple Bilodeau habite un



Jeannine Bilodeau, de Barre, est soupçonnée de meurtre.

bungalow dans un quartier résidentiel, près de la capitale du Vermont. C'est chic. Grand terrain,

vue splendide sur la ville en bas. C'est chic et simple. Un quartier huppé sur les bords, mais pas snob.

Henry Bilodeau travaille depuis 1967 pour la firme de messagerie United Parcel Service (UPS). Il conduit un camion. Sa femme a toujours travaillé aussi, principalement comme serveuse dans des restaurants. Le couple a deux enfants: Michael, âgé de 32 ans, célibataire, et Sherry-Ann, âgée de 31 ans, mariée à un Philippin. Ils ont une petite fille de 4 ans.

Aux trois minutes

Depuis l'arrestation de Jeannine Bilodeau, le téléphone sonne «aux trois minutes» à la résidence de la rue Sterling Hill. Justement hier, à 15 h 45, l'avocat de la famille à Atlantic City, Edwin Jacobs, a coupé notre conversation avec Henry Bilodeau.

Ce dernier a appris que sa femme sera probablement libérée contre une caution de 50 000 \$, et non 100 000 \$ tel qu'exigé au départ. Henry Bilodeau et son fils partaient dès ce matin à 5 h 30 à destination d'Atlantic City.

L'homme a hypothéqué sa maison pour 50 000 \$. La résidence était payée depuis cinq ans.

«On va ramener Jeannine en fin de semaine», lance celui qui est né à Barre et qui y a toujours vécu, sauf de 1957 à 1961 pour son service militaire en Angleterre.

Dans la bière

Bon, «Jeannine va revenir». Mais pour l'instant, notre homme a le moral à terre. Jeannine, elle est en prison depuis dimanche dernier. Et «la maison est grande, sans Jeannine.»

C'est vrai qu'elle en prend de la place, Jeannine. Elle est d'un tempérament calme, dit Henry Bilodeau, sauf qu'elle «prend un coup, de temps en temps». Régulièrement, même. Surtout quand ça va mal.

«Dans ce temps-là, elle se jette dans la bière», dit candidement son mari. «Quand elle boit, c'est pour

se soûler. Elle prend un six-pack, minimum. Elle prend rarement du fort, ça la met à terre trop vite.»

«Jeannine a un bon caractère. Elle n'a jamais frappé personne. C'est sûr que quand elle a un verre dans le nez, elle a la réplique facile. Mais elle réplique toujours en paroles», dit Henry Bilodeau.

Le père et la mère de Jeannine Bilodeau étaient tous deux alcooliques. «Du bon monde quand même, ils n'ont jamais fait de mal à personne», assure celui qui ne boit qu'un verre à l'occasion, sans plus.

Selon des participants au voyage de la fin de semaine dernière, Mme Bilodeau était ivre au moment de son arrestation et dans la soirée précédant le meurtre.

Une prière

Sur le réfrigérateur, une image du Christ. Juste à côté, une vignette magnétique, en anglais: «Pensez à demain, souvenez-vous d'hier, vivez seulement pour aujourd'hui». Au-dessus du lavabo, une «prière de la cuisine». Puis un plat de vaisselle sale.

Dans le salon, un grand vase de fleurs séchées. Les murs sont rose pâle, le tapis un peu plus foncé. Les stores laissent filtrer un soleil de fin d'après-midi, coupé par les branches du pin devant la maison. Le silence est pesant. «Oui, la maison est grande...»

Une coureuse de bingos

La dame de 52 ans a toujours adoré les bingos et les jeux de hasard, témoigne son mari. Elle est une assidue des bingos des Mohawks dans plusieurs réserves de la Nouvelle-Angleterre, en plus de se rendre quand elle le peut au Connecticut et en Floride, où se tiennent des bingos géants.

Elle a déjà remporté des prix de 5000 \$ et 1500 \$. Samedi dernier à Atlantic City, elle avait perdu une centaine de dollars au total. «Elle est partie d'ici avec 600 \$ dans ses poches et elle m'a dit au téléphone qu'il lui en restait 500.»

La ville où réside l'accusée est un bastion francophone du Vermont

Barre, Vt (MF)

Barre reste l'un des rares bastions francophones du nord-est des États-Unis. Près d'une personne sur cinq y serait de souche québécoise, selon des citoyens du coin.

Si les Rouleau, Lajeunesse, Poulin, Bilodeau et compagnie ont l'air d'authentiques Américains, la plupart d'entre eux savent encore parler français. À la maison, bien sûr. Parce qu'en public, le français et le chinois, c'est pareil...

«J'ai beaucoup d'amis francophones», dit Henry Bilodeau, né à Barre de parents québécois. Lui et sa famille se rendent régulièrement à l'église St. Monica, où la messe est célébrée en français. Ou en italien. Ça dépend des fois. Français, italien, peu importe: c'est catholique, dit-il.

En plus des francos, Barre

compte une importante communauté italienne. C'est que les Québécois et les Italiens sont d'excellents tailleurs de pierre, explique Henry Bilodeau. À Barre seulement, au moins 25 entreprises font la taille du granit. La plus grosse («shed»), comme dit l'Américain, est celle d'un monsieur Rouleau.

Barre est une petite ville de 10 000 habitants. C'est bucolique. Le Vermont est bucolique. Me semble qu'il y a plus d'arbres dans les villes du Vermont que dans celles du Québec. C'est peut-être un mirage.

Le monde n'est pas pressé, à Barre. Ça roule en première vitesse au centre-ville. Et si un piéton a le malheur de poser le gros orteil sur l'asphalte, toutes les autos s'arrêtent. Au Vermont, les piétons sont rois. Les petits vieux n'ont jamais de misère à traverser. Les petits jeunes non plus.

À part ça, Barre ressemble à

Rock Forest ou Saint-Élie-d'Orford. Avec une différence dans les prix. Un gallon d'essence sans plomb ordinaire, 1,11 \$. Une demi-heure de stationnement... cinq cents! Au «Twin cinema», rue Washington, on présente Sister Act avec cette chipie de Whoopi, et Encino Man, comme au Carrefour.

La capitale, Montpellier, compte 15 000 habitants. Grandes artères. Petits restos pas bons (la gastronomie américaine tient dans un hot-dog all dressed), banques nombreuses. La ville des grosses poches du Vermont. Le dôme du parlement est en or, ou du moins en donne l'impression. Ça brille au soleil.

Remarquez l'architecture victorienne, et les maisons recouvertes de bois, de brique, mais jamais d'aluminium. Quelle belle idée. Observez ces couleurs: azur, ocre, safran, on se croirait dans le vieux nord de Sherbrooke...



La foule était nombreuse pour ce premier rendez-vous des concerts-midi à Place de la Cité. Des gens de tous âges prennent le repas en appréciant les performances musicales.



Jeanette Brulotte, sa tante Juliette Lègaré et Irène Sinoite, toutes trois résidentes du centre-ville, sont des spectatrices assidues des Concerts-midi.

Début enthousiaste des concerts-midi

François PICHETTE Sherbrooke

Les concerts-midi de la Place de la Cité, c'est parti!

Hier midi, devant une foule nombreuse et enthousiaste, Jean-Jacques Beauchamp et ses musiciens y sont allés d'une prestation tout à fait à la hauteur de l'anniversaire que cette ouverture soulignait. C'est qu'hier, le groupe de jazz inaugurerait la cinquième année des Concerts-midi.

Avec des airs de jazz connus, reconnus et aimés, Jean-Jacques

Beauchamp, au piano, Normand Bouchard, à la basse, Maurice Mé-tayer, à la batterie, Pierre DesRobert, à la guitare et Danny Roy, au saxophone, ont, dès les premières notes, conquis la foule de quelques centaines de personnes présentes.

Pendant la plus grande partie du spectacle, la chanteuse Carole Vincette, avec une voix chaude qui sied à merveille au jazz, a interprété des chansons qui faisaient oublier le petit vent frais qui soufflait, Place de la Cité, et les nuages qui masquaient le soleil. Sa prestation de la chanson-thème du film «Bag-

dad café», «Calling you», a particulièrement retenu l'attention, mettant en valeur la grande qualité d'interprétation qui est sienne.

Sur la Place, on retrouvait, en plus des travailleurs du secteur, de nombreuses personnes qui s'étaient déplacées, fidèles à ce rendez-vous, devenu une institution estivale: des jeunes, des bébés, des adultes, des personnes âgées...

Parmi eux, madame Jeannette Brulotte, 70 ans, accompagnait sa tante, Juliette Lègaré, 85 ans. Les deux dames, malgré leur âge véné-

nable, n'hésitent aucunement à marcher, de la rue Galt jusqu'à l'amphithéâtre en plein air, pour se divertir au son d'un bon «orchestre» comme on en trouvait fréquemment dans les lieux publics, il y a plusieurs années.

«On va venir aussi souvent que possible», lançait madame Brulotte.

— Par beau temps?

— L'année dernière, le temps n'était pas si beau que ça pour plusieurs spectacles et nous venions quand même, répond la gentille «nièce».

Il y avait aussi la mascotte Pianotte, qui distribuait des billets de tirage en sautillant un peu partout. Un chandail et un pot de fleurs ont ainsi été offerts, et il en sera de même à chacun des concerts.

Le groupe de Jean-Jacques Beauchamp et ses musiciens seront de retour, ce midi, et feront place, demain, à l'harmoniste Jim Zeller. Les amateurs passeront donc du genre jazz à un blues-rock un peu plus fringant, le temps de se reposer une nuit et de... travailler un peu.

La circulation encore perturbée sur la rue King au centre-ville

Sherbrooke

Les automobilistes qui doivent utiliser la rue King en direction est, au centre-ville, devraient utiliser un autre chemin, du moins jusqu'au milieu de l'après-midi d'aujourd'hui.

Hier, pendant une bonne partie de la journée, plusieurs ont dû «prendre leur mal en patience», alors qu'un planeur à froid enlevait une couche d'asphalte pouvant atteindre trois pouces, afin de corriger les trous et bosses qu'on retrouve à cet endroit. Le freinage des automobilistes avait en effet amené ce qu'on appelle du fluage de béton bitumineux.

Ce matin, l'entrepreneur chargé des travaux, la firme Sintra, procédera à la mise en place d'une première couche d'asphalte, ce qui entraînera la fermeture de chacune des voies, à tour de rôle. Il est plus que probable que cette situation occasionnera des incon-vénients dans la circulation automobile.

Le chef de division ingénierie à la ville de Sherbrooke, Claude Cinq-Mars, indiquait hier que son service négocierait avec l'entrepreneur afin de faire en sorte que les travaux, qui devraient durer quatre heures, soient réalisés le plus tôt possible dans la journée.

Quant à la possibilité de faire effectuer le pavage pendant une journée de fin de semaine, M. Cinq-Mars explique que pour ce faire, il en coûterait un montant de 10 000 \$ supplémentaire, la compagnie devant faire ouvrir sa cour d'asphalte expressément pour les travaux.

«Le planage à froid aurait par contre pu se faire pendant la fin de semaine», a convenu M. Cinq-Mars.

Quant à la deuxième couche d'asphalte, elle sera installée plus tard dans le mois de juin, les employés de la voirie ayant à corriger un regard d'égout.

D'autres travaux sur la chaussée avaient également lieu hier, sur Galt ouest, juste à la sortie du pont Joffre.

Les syndiqués de 4 marchés Gaudette votent pour la grève

Sherbrooke (GF)

Les 255 employés syndiqués de quatre marchés d'alimentation Gaudette, de Sherbrooke, menacent de recourir à la grève si leur nouvel employeur, Provigo Distributions, ne met pas davantage de viande autour de l'os de leur première convention collective.

Le dernier groupe de syndiqués à se prononcer sur les offres patronales, mardi soir, les ont balayées du revers de la main, à l'unanimité. La cinquantaine de personnes présentes ont du même coup accordé un mandat de grève à leur exécutif, dans une proportion de 97 pour cent.

«C'est donc clair que les membres sont excédés... Ils sont très déçus de l'attitude de Provigo... Il y a de l'amertume... D'ici peu, j'aurai donc une grosse décision à prendre», a déclaré le négociateur des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Guy Dulude.

Ce mandat de grève pourrait être exercé dès mercredi prochain, 17 juin. Il viendrait appuyer des négociations entreprises après l'obtention de l'accréditation, en décembre 1991.

Selon M. Dulude, les négociations ne mènent nulle part. Aucune offre salariale ou à incidence monétaire n'aurait encore été formulée jusqu'à maintenant. Une demande de conciliation a même été faite. Une première séance a eu lieu. Et, déclare M. Dulude, les résultats ont été identiques. Provigo ne voudrait rien offrir.

Le représentant des TUAC jure que le syndicat refusera un règlement ne s'appliquant qu'à un ou deux supermarchés. «Nous voulons un règlement pour les quatre, en même temps. Pas question que l'on signe les deux plus gros et qu'on laisse moisir les deux plus petits.»

Il n'a pas été possible d'obtenir la version patronale. Provigo Distributions n'a pas retourné l'appel.

Vieux pistolet tiré du fond du Massawippi par un pêcheur

Gilles DALLAIRE Ste-Catherine-de-Hatley

Il se pêche de tout au lac Mas-

sawippi. Il y a un peu plus d'un an, le plongeur Jacques Gaudreau y a pêché une automobile. Voilà quelque chose comme 25 ans, un bar-

bier de Sherbrooke y a pris un esturgeon pesant dans les 140 livres. Une truite grise pesant 45 livres qu'on peut admirer, empaillée, cela va sans dire, dans un bar d'Ayer's Cliff, y a aussi été pêchée voilà quelques décennies.

Roland Raymond, un convoyeur d'argent à la retraite résidant à Brossard qui, depuis 10 ans, passe ses étés en partie sur le lac et en partie dans un terrain de camping aménagé à son extrémité ouest, non à Ayer's Cliff, comme on se serait porté à le croire, mais à Ste-Catherine-de-Hatley, peut maintenant relancer n'importe qui sans crainte d'être accusé de se vanter ou, pire encore, de mentir.

Au lieu d'une boîte de conserves ou d'une botte, comme cela arrive à bien des pêcheurs, c'est un pistolet qu'il a trouvé accroché au leurre qu'il offrait aux énormes truites grises qui hantent les eaux froides du lac.

«Je pêchais à la traîne à une soixantaine de pieds de profondeur lorsque j'ai senti qu'il y avait quelque chose au bout de ma ligne. Je n'ai pas tardé à me rendre compte que ce n'était pas un poisson car c'était inerte. J'ai été l'homme le plus surpris du monde lorsque j'ai

constaté qu'il y avait quelque chose qui ressemblait à une arme à feu accroché à mon leurre», révèle Roland Raymond.

Encore un mystère

Pas un Smith & Wesson de calibre .38. Il sait à quoi ressemble cette arme: il en a eu une au poing ou à la ceinture pendant 35 ans. Pas un Colt de calibre .45 non plus. Une arme d'un assez fort calibre tout de même à en juger par le diamètre de l'âme.

Son diamètre apparent, bien entendu car il peut difficilement être mesuré, la couche de rouille et de vase qui obstrue l'âme se dissolvant très lentement dans l'eau où Roland Raymond conserve l'arme dont le canon a dû se détacher lorsque son leurre a arraché le pistolet à la vase où il reposait.

Depuis quand? Il ne sera sans doute pas facile d'avoir idée de l'époque de la fabrication de l'arme et de la durée de son séjour dans le lac tant que toute la rouille et toute la vase ne seront pas dissoutes.

Chose certaine, l'arme n'est pas jeune. La crosse de bois du pistolet est gorgée d'eau comme si elle était une éponge. Quant au chien, la rouille l'a attaqué en profondeur et

une faible pression exercée avec un doigt suffirait probablement à le faire tomber en poussière.

L'arme devait tirer des cartouches à percussion centrale mais, à en croire un amateur éclairé qui, sans la voir, se l'est fait décrire, il est possible qu'elle ait tiré des cartouches à percussion latérale car il y a, sur la culasse, un renflement de

métal comme en portaient naguère certaines armes tirant de ces cartouches.

Aucun chiffre ni aucun nom d'armurier n'est visible mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas sous la rouille un indice ou même plusieurs indices. Le temps le dira et Roland Raymond est patient, comme tout bon pêcheur.

SUPER AUBAINES

TAPIS COMMERCIAL
595 v.c.

TAPIS
895 v.c.

TAPIS fini velours
1095 v.c.



Nous avons ce qu'il vous faut! Choix de plusieurs modèles aux prix les plus bas.

SPECIAL sur **céramique** en magasin.



1023, Rte 220
St-Elie d'Orford, Qc
569-5995

42367

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans
La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

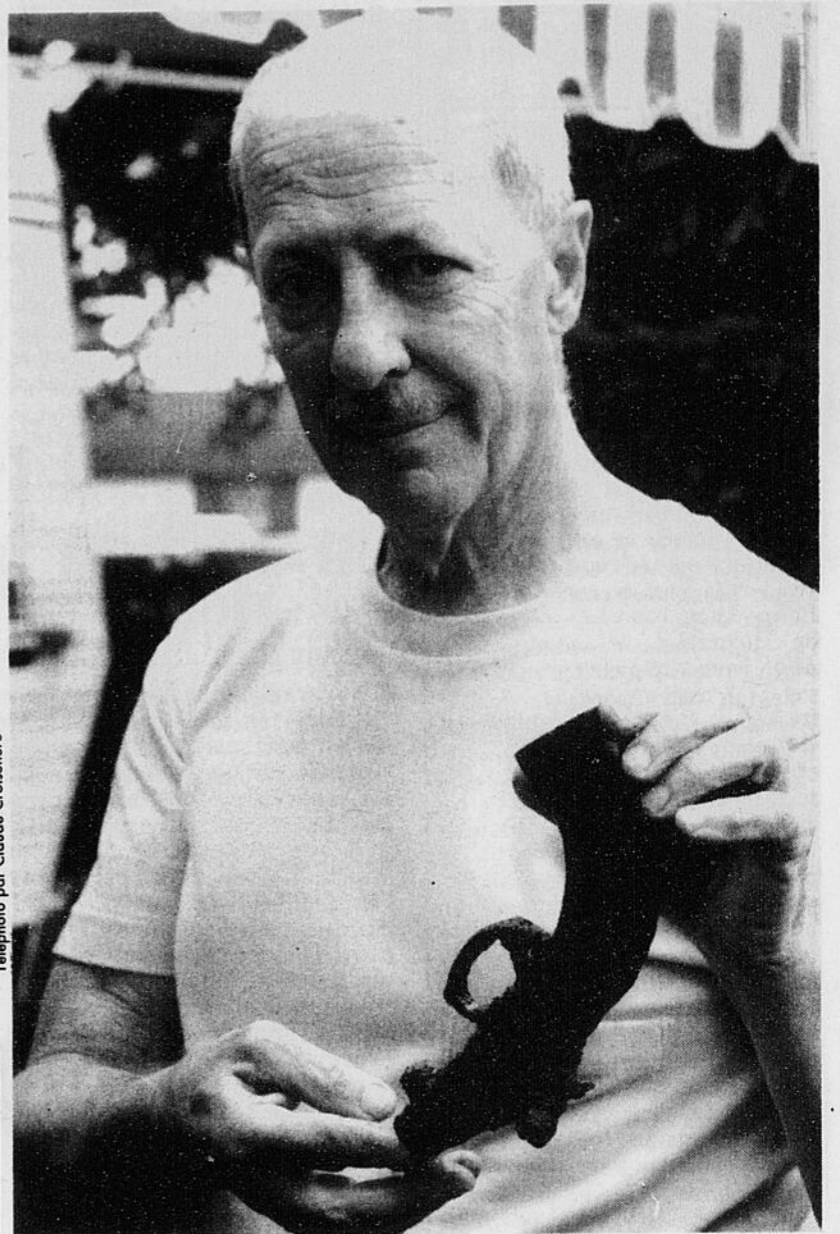
54499838

Sinon, composez sans frais, le

1-800-563-8688



31010



Le pistolet que Roland Raymond a trouvé accroché à son leurre sans doute été jeté ou échappé dans le lac Massawippi voilà fort longtemps, à en juger par la corrosion avancée de ses composantes métalliques.

Accidents de travail: Gagnon Tremblay serait mal à l'aise

Gilles FISETTE

Sherbrooke

les lésions professionnelles (CALP).

Médecins traitants

Une vingtaine de représentants de syndicats CSN de la région pensent avoir trouvé une oreille attentive chez la députée de St-François, Monique Gagnon-Tremblay.

Venus sensibiliser la députée aux failles du projet de loi 35 modifiant la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, hier après-midi, ils auraient compris que la députée, comme bon nombre de ses collègues du caucus ministériel, serait mal à l'aise avec la version actuelle. Le caucus s'apprêtait d'ailleurs, hier en fin de journée, à déposer des amendements.

Selon le vice-président du Conseil central des syndicats natinaux de l'Estrie (CSN), Jean Grenier, on ne peut pas se satisfaire des seules modifications apportées jusqu'à maintenant et redonnant les pouvoirs à la Commission d'appel sur

les amendements modifieront aussi les dispositions relatives aux médecins traitants. Dans sa version actuelle, le projet de loi permettrait à la CSST de mettre de côté l'avis du médecin traitant si elle obtient une opinion médicale contraire. En cas de désaccord, le travailleur disposerait d'un délai de 30 jours pour trouver un nouveau rapport médical et un nouveau bureau d'évaluation qui tranchera la question. Le travailleur devra aussi en assumer les frais.

Hier, la FTQ et la CSN ont publié un communiqué conjoint dans lequel elles ont exhorté le gouvernement à apporter les modifications souhaitées ou, alors, à retirer le projet de loi, de manière à «rétablir la justice avant qu'il soit trop tard».

COURS

AUX ADULTES

TEMPS PLEIN

FORMATION PROFESSIONNELLE

	TITRE DU PROGRAMME	TYPE	ENDROIT	PRÉALABLES	DURÉE	DÉBUT
NIVEAU COLLEGIAl	Actualisation en bureautique	B	Collège de Sherbrooke	Diplôme d'études secondaires	25 sem.	92-08-31
	Bureautique et comptabilité	A	Collège de Sherbrooke	Diplôme d'études secondaires	38 sem.	92-08-31
	Électrotechnique générale	A	Collège de Sherbrooke	Diplôme d'études secondaires avec mathématiques de sec. V et physique de sec. IV	60 sem.	92-09-08
	Femmes en affaires	A	Collège de Sherbrooke	Diplôme d'études secondaires	11 sem.	92-09-21
	Formation générale en techniques de génie mécanique	A	Collège de Sherbrooke	Diplôme d'études secondaires avec mathématiques de sec. V et physique de sec. IV	56 sem.	92-09-08

	TITRE DU PROGRAMME	TYPE	ENDROIT	PRÉALABLES	DURÉE	DÉBUT
NIVEAU SECONDAIRE	Charpenterie-menuiserie	B	Centre 24 juin, Sherbrooke	Sec. IV en français, en anglais et en mathématiques	17 sem.	92-11-02
	Cuisine d'établissement	A	Le Triolet, Sherbrooke	Sec. IV en français, en anglais et en mathématiques	48 sem.	92-09-14
	Mécanique d'entretien de machines industrielles	A	Le Tournesol, Windsor	Sec. IV en français, en anglais et en mathématiques	60 sem.	93-01-11
	Traitement de textes	B	Centre 24 juin, Sherbrooke	Diplôme d'études secondaires en secrétariat	6 sem.	92-10-05
	Services de la restauration (Les)	A	Le Triolet, Sherbrooke	Sec. III en français, en anglais et en mathématiques	35 sem.	92-10-26
	Techniques de soudage	A	Le Triolet, Sherbrooke	Sec. IV en français, en anglais et en mathématiques	48 sem.*	92-08-31

A : Débutant

B : Perfectionnement

* Entrées fixes - Sorties variables (EFSV)

FORMATION GÉNÉRALE

TITRE DU PROGRAMME	LOCALITÉ	DÉBUT
Secondaire I à V	Sherbrooke	92-07-27*
Secondaire I à V	Magog	92-08-31*
Secondaire I à V	Asbestos	92-08-03*
Secondaire I à V	Lac-Mégantic	92-09-08*

* Entrées périodiques - sorties variables (EPSV)

Tous ces cours sont gratuits
L'adulte peut recevoir une allocation de formation, de frais de garde et de déplacement, s'il y a lieu

Ces cours sont offerts en collaboration avec:

Les Centres d'emploi du Canada
les commissions scolaires et les collèges de la région

Pour information:


SAIMO
 ESTRIE
 819/822-5606
 1-800-665-1732

PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE NOS

SUR LA PLUPART DES MODÈLES 92

TAUX D'INTÉRÊT DE
6,9% à 7,9%*

POUR UN TEMPS LIMITÉ

* pour 48 mois
* sur approbation du service de crédit GMAC

OU

RABAIS GM DE

500\$ À 1 500\$

sur la plupart des modèles 1992
Géo Métro, Chevrolet,
Oldsmobile, camion Chevrolet

(pour un temps limité)



3 ans/60 000 km sans franchise

Plus de 45 voitures neuves
«prêtes pour livraison immédiate»

Venez rencontrer nos conseillers

Yvan Lafrenière

Donald Breton

Nos prix et notre service après vente font notre réputation

P.L.C.

Chevrolet • Geo • Oldsmobile

John Coulombe, président

42515

155, rue Angus, EAST ANGUS (819) 832-2494

Heures d'ouverture:
Lundi au jeudi: 8 h à 21 h
Vendredi: 8 h à 17 h



La suspension du directeur Roux maintenue

Magog

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Magog a

maintenu la suspension sans traitement imposée le 3 juin à M. Sylvain Roux, directeur des écoles La Fourmière de Fitch Bay et St-Pierre de Magog par le directeur gé-

ral, M. Réal Gaudreau.

Cette mesure administrative avait été prise à la suite du dépôt de 10 accusations de contacts sexuels et d'agression sexuelle contre M. Roux. Les victimes des gestes répréhensibles reprochés à M. Roux seraient cinq fillettes fréquentant l'école primaire La Fourmière.

Mme Ginette Pépin, présidente de l'Association des directeurs et directrices d'établissement de l'Estrie, qui a rencontré les commissaires à huis clos, a déploré qu'un comité de recours local réunissant

des représentants de l'Association et de la Commission scolaire n'ait pas été mis sur pied, comme le prévoit le règlement sur les conditions d'emploi des directeurs d'école, quand l'Association en a fait la demande et que M. Roux ait été suspendu avant que les commissaires aient pris connaissance des recommandations de ce comité.

Les commissaires qui ont, séance tenante, donné le feu vert à la formation d'un comité de recours local n'ont pas jugé opportun de renverser la décision de M. Gaudreau.

Enfants des traditionalistes: le tribunal pourrait trancher

□ La Commission scolaire ne sait que faire

François GOUGEON Sherbrooke

La Commission scolaire de Lac-Mégantic n'aura-t-elle d'autre choix que de recourir aux tribunaux pour faire en sorte que les 33 enfants des parents traditionalistes de Notre-Dame des Bois puissent obtenir un enseignement de qualité?

Pour le moment, et même s'ils ne peuvent voir quelle nouvelles propositions permettraient d'obtenir la collaboration de ces parents, les dirigeants de cet organisme trouvent que la question arrive trop tôt. Et ce, même si du côté du ministère de l'Éducation, le contentieux a déjà commencé à examiner le dossier, en fonction de la Loi sur l'enseignement public, qui permet justement de telles procédures légales et ce, dans le but d'assurer un «enseignement équivalent» à tous les enfants d'un territoire scolaire.

«Le DPJ considère que ce n'est pas de son mandat. Et pour notre part, il me semble que toutes les propositions raisonnables ont été faites aux parents. On est allé très loin, jusqu'à l'organisation d'une école privée, en laissant aux parents un certain droit de gérance dans le choix du personnel enseignant. Je ne vois pas ce qui pourrait les satisfaire. Mais peut-être y a-t-il d'autres possibilités avant le recours aux tribunaux?» a livré hier la présidente du conseil des commissaires, Jeanne Bédard, qui ne saura pas avant la réunion du 23 juin quelle orientation sera prise. Elle maintient toujours l'objectif de régler le dossier pour la rentrée de septembre.

Le directeur général, Claude Caron, estime lui aussi qu'on «en est pas encore rendu à envisager les procédures légales» et il parle toujours «d'esprit d'ouverture», même s'il ne cache pas ses doutes face à la réception des parents, surtout avec la victoire que leur confère le retrait de la Direction de la protection de la jeunesse dans cette affaire.

Pour sa part, le directeur général adjoint à la direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation, Réjean Péloquin, a confirmé que les aviseurs légaux du ministère regardent actuellement le dossier sous l'angle juridique. Mais il estime que ce ne serait pas nécessairement l'idéal.

«Il faut éviter les mesures coercitives», dit-il, s'avouant cependant lui aussi impuissant à identifier la mesure qui ferait en sorte de solutionner le problème. «Personne ne conteste la valeur des parents. On n'a pas de doute quant à leur honnêteté mais c'est sur les moyens qu'ils utilisent... Il ne faut pas perdre de vue le bien de l'enfant dans tout cela», a souligné M. Péloquin, qui déplore la piètre qualité de l'enseignement que reçoivent les enfants, sur les matières ayant fait l'objet d'une évaluation.

Par ailleurs, le DPJ, Rodrigue Blais, a noté que le débat est strictement d'ordre scolaire et qu'il ne concerne que le milieu de l'éducation. «Mais ce n'est pas parce que nous ne retenons pas ces signalements en matière de protection de la jeunesse que nous approuvons nécessairement le traitement des enfants au plan académique. Loin de là. La seule chose que nous disons c'est que ce dossier, à ce moment-ci, appartient au ministère de l'Éducation et à la Commission scolaire concernée.»

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Firme oeuvrant dans le domaine juridique est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE

Qualifications requises:
Bilinguisme un atout;
Bonne performance sur ordinateur et Word Perfect;
Min. 2 ans dans le domaine juridique et en secrétariat.

Nous offrons:
Emploi stable.
Bénéfices marginaux usuels.
Salaire à discuter.
Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Casier 22
La Tribune
Directeur du personnel
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8 42900

**CETTE SEMAINE
JIM HÉRON VOUS OFFRE**

CHEMISES
de marque Tortuga

Rég. 70\$
Spécial **29.99\$**

Jim Héron, Corp.

Vêtements pour hommes
La nouvelle référence de la mode en Estrie!
Centre commercial Les Tournelles,
3025, rue King Ouest, 820-1165



TORTUGA
VÊTEMENTS - CHEMISES

Santana

LA MODE À VOS PIEDS!

**EN PLUS DE NOS
BAS PRIX DU
MANUFACTURIER,
OBTENEZ**

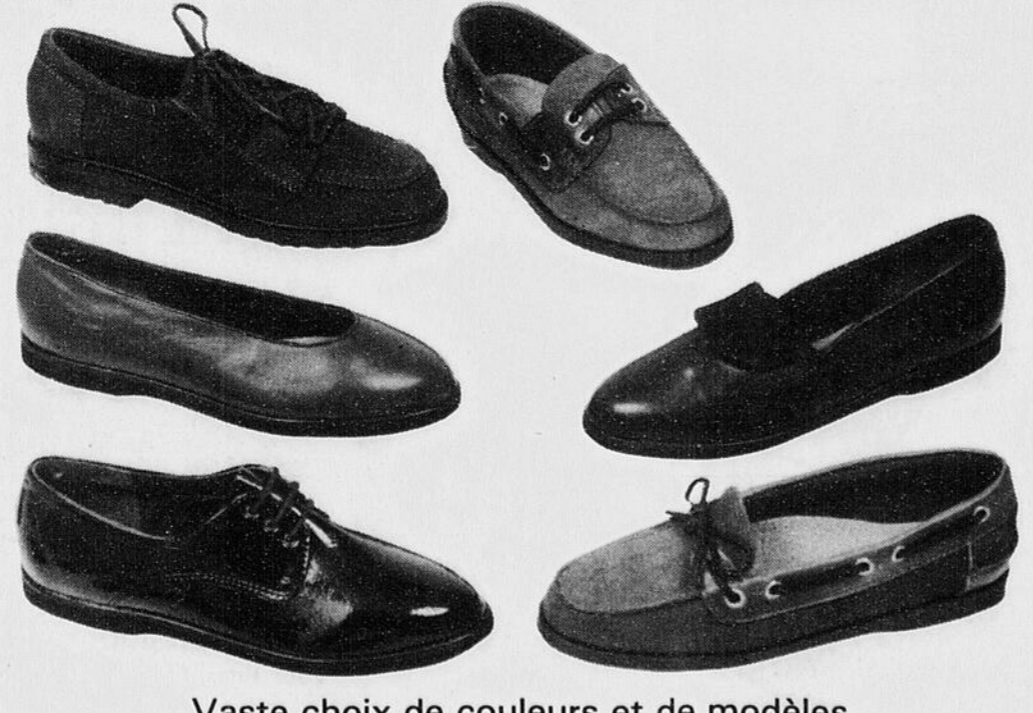
25%

**DE
RABAIS**

**SUR ITEMS
SÉLECTIONNÉS**

Voyez notre collection printemps-été

- Souliers pour elle et lui
- Sandales
- Souliers de toile
- Souliers de bateau *Harvard*



Vaste choix de couleurs et de modèles

TOUJOURS LES MÊMES BAS PRIX DU MANUFACTURIER!

VERSANTS DE BROMONT

PHASE II
Santana
PHASE I

BOUL. BROMONT
(514) 534-4428

SHERBROOKE

Santana

3770 boul. Industriel
562-2454

MAGOG

Santana

10, rue Principale O. 847-2424

**3 magasins
Santana
pour mieux vous servir!**

Vente

D'ENTREPÔT

Combattons la récession!

●

La collection complète de
Vêtements printemps-été
1992
et les **robes de mariées**
sont maintenant réduites
jusqu'à

50%

Nouvelle Mode

20, rue Wellington Nord, Centre-ville
Sherbrooke

42144

SOLDES

Mélamine blanche



Lit gigogne	l'ens. 149\$
Bureau 6 tiroirs	99\$
Miroir	39\$
Tête	39\$
Table de chevet	49\$
Pupitre	79\$
Étagère	59\$

MEUBLES

Chez Pierre

LTÉE

«Plus fort que jamais»

5815, boul. Bourque, Roek Forest Tél: 864-4251
5283, St-Jacques, Granby, Tél: (514) 777-0575

42983

Ça voyage au palais de justice le samedi!

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

L'été, le samedi, il y a presque autant de va-et-vient au palais de justice de Sherbrooke... que lors

des gros jours de semaine où les rôles de la Cour du Québec débordent de noms et de numéros de dossiers.

Et c'est peu dire puisque hier, le juge Michel Côté, de la Cour du

Québec, a épluché un rôle d'une quarantaine de pages contenant pas moins de 200 causes.

Le samedi, c'est presque aussi stressant au palais de justice que durant la semaine.

Papillons dans le ventre, gestes et tics nerveux, sourires à mi-chemin des larmes... mais l'atmosphère est tout à fait différente.

On y vient pour se marier!

Et le protonaire Réal Baillargeon marie en grand par les temps qui courent.

«Cela se passe au rythme de huit célébrations de mariage par samedi et c'est complet jusqu'au samedi 25 juillet. Il me reste encore quelques places pour le 25 juillet», précisera M. Baillargeon.

Il serait inconvenant d'accepter de sceller plus de huit unions par samedi. Il faut laisser le temps aux époux, témoins et invités d'arriver.

Faut se garder du temps pour les oublis, pour aller chercher la bague laissée dans le véhicule à plusieurs dizaines de mètres du palais. Et même prévoir du temps, au cas où on n'aurait pas apporté le bon jeu de clés.

Un mariage ne se fait pas dans un mouvement de bousculade; les événements se précipiteront bien assez vite.

Jusqu'à 150 invités

La moyenne générale de l'assistance aux mariages civils est d'environ huit personnes. Il arrive toutefois qu'il n'y en ait que quatre, les futurs et leurs témoins... et leur nombre peut grimper jusqu'à 150 et plus.

Dans ces moments-là, ça refoule jusqu'à l'extérieur de la salle.

Un protonaire, ça se fait poser toutes sortes de questions. On a même fait subir le test à M. Baillargeon, cette semaine. Un couple de nudistes aimerait s'épouser au palais de justice, lui a-t-on demandé: comment doit-il procéder?

Dans un cas comme celui-là, les procédures s'arrêtent à l'article 13 du Code civil où il est dit que l'on ne peut déroger par des conventions particulières aux lois qui régissent l'ordre public et les bonnes mœurs.

Le mariage civil doit être célébré dans une salle où siège une cour de justice et le code contient même des indications sur la tenue vestimentaire du protonaire.

Il n'y a pas grand question qui laisse pantois M. Baillargeon et il faut plus qu'un problème de naturalisme pour lui faire perdre contenance, peu importe le sérieux ou non de la demande. Il connaît le code et les procédures.

Quant au couple dont il était question, il serait préférable qu'il passe l'été à l'ombre ou qu'il attende la saison hivernale s'il souhaite se marier... en blanc.

Il tente de s'immoler par le feu et de faire subir le même sort à sa compagne

Sherbrooke (psj)

Après avoir imbibé d'essence ses vêtements, un individu âgé de 27 ans, en a aspergé sa compagne et il l'a forcée à sortir à l'extérieur de leur logement afin qu'il puisse procéder à la double immolation.

«On va mourir, on va mourir!», a-t-il crié.

Cette affaire pour le moins singulière est survenue vers 0 h 30, hier, rue Sanborn, dans le centre-ville de Sherbrooke.

La compagne, âgée de 36 ans, a crié tant et si bien à tue-tête que des témoins ainsi alertés ont aussitôt informé la Police municipale de Sherbrooke.

Durant ce temps, la femme avait réussi à arracher le briquet

à son compagnon.

La police n'a été guère surprise de retrouver une vieille connaissance sur les lieux de l'incident.

La même équipe de patrouilleurs, il y a cinq semaines, avait dû intervenir rue Sanborn car l'individu, cette fois, était juché sur le pignon de la maison où il réside: il menaçait de se jeter dans le vide.

Une fois l'incident de la nuit de mardi à hier réglé, l'homme a été conduit au CHUS pour être confié au personnel de la psychiatrie.

Une accusation de nuisance publique pourrait être portée contre l'individu afin que la Cour émette une ordonnance pour que des soins spécialisés lui soient prodigués.

FAITS DIVERS

• Vol avec effraction de... vélos

Sherbrooke (psj) — À la gamme des vols avec effraction de toutes sortes, de l'argent aux appareils électroniques, voilà que dans la nuit de mardi à hier, à la boutique Sports Quatre-Saisons, rue Conseil, dans l'est de Sherbrooke, s'est ajouté le vol avec effraction... de vélos.

Il était 3 h 30 environ quand la Police municipale de Sherbrooke a été informée par des témoins que trois jeunes venaient tout juste de voler trois bicyclettes.

Ayant effectué une surveillance dans le secteur des rues Woodward et Patricia, des patrouilleurs ont vu venir vers eux un jeune chevauchant un vélo flambant neuf portant l'étiquette du commerce visité quelques minutes plus tôt.

Le suspect, âgé de 17 ans, et le vélo ont été conduits au quartier général.

Aux dernières nouvelles, le jeune a refusé de collaborer, de mentionner le nom de ses copains de vol. Pour le moment, un seul des trois vélos a été récupéré.

• Diminution... à la hausse

Sherbrooke — Pour donner l'heure juste sur le vol de bicyclette à Sherbrooke comparativement à l'an dernier, il faut éviter de com-

parer les statistiques et conclure à une diminution car la situation des derniers jours indique une montée en flèche du fléau et un rythme aussi sinon plus effréné qu'à l'été 1991.

Depuis la fin de semaine, les policiers municipaux de Sherbrooke ont enregistré plus de 40 vols de vélo dont près d'une vingtaine en deux jours.

Hier, c'était encore la folie furieuse et si ça continue, il faudra demander à un policier de rédiger les plaintes de vol de bicyclette et de ne faire que ça.

Le mot d'ordre reste donc à la prudence, à la prévention, surtout que le prix moyen d'une bicyclette ne se compte pas en dizaines mais en centaines de dollars.

• Encore des cigarettes

Sherbrooke — Des voleurs ont fait voler en éclats une vitrine au bar laitier Capitaine Glacier, 1575 rue Dunant, dans le quartier ouest de Sherbrooke.

L'effraction a été perpétrée, hier, entre 0 h 30 et 1 h 30, moment où un autre commerçant a vu la vitrine brisée et a alerté le propriétaire.

Les voleurs ont mis la main sur une douzaine de cartouches de cigarettes avant de prendre la fuite.

RAIBAIS
SYNTONISEZ NOS
RAIBAIS

PROMOTION
Aucun paiement
Aucun intérêt
AVANT 90 JOURS

FISHER CHAÎNE AUDIO COMPLÈTE
120 WATTS

799\$
RABAIS DE
100\$

- Récepteur digital AM-FM 60 watts RMS/canal avec télécommande
- Lecteur laser Magnétocassette double à double inversion
- Cententes acoustiques 3 voies Fisher

FISHER VIDÉO VHS HI-FI STÉRÉO
4 têtes

469\$
Rabais de
80\$

- Programmation à l'écran
- Télécommande universelle
- Programmation bilingue

39440

SPEC
ELECTRONIQUE

G. DOYON
TV SON

SPEC
SERVICE
GARANTI

MAINTENANT
DEUX ADRESSES
A SHERBROOKE

2222 KING OUEST
566-0261

1112 CONSEIL
565-3177/562-7886

VISA M.C. S.P.C.

42685

C'est à ton tour...



À l'occasion de son
10^e anniversaire, Lotto 6/49
ajoute à son tirage habituel
**10 lots
de 1 million \$!**

Ces lots ne seront pas décomposables.
S'il y a plus d'un gagnant pour un lot, ce lot sera partagé.
Pour plus de détails, voir Loto-Hebdo.

Tirage samedi

Ça change pas le monde. Sauf que...



loto-québec

Le nouveau conseil de St-Nicéphore renverse la vapeur

□ Rejet de l'avocat représentant la municipalité devant la Commission municipale et refus de former un corps de police

Gérald PRINCE Drummondville

À leur première réunion après les élections à deux sièges, les élus de St-Nicéphore, en banlieue de Drummondville, ont radicalement changé le cap de la municipalité en appuyant des positions de l'opposition du dernier conseil, devenue la majorité du nouveau.

En effet, parmi les 70 points à l'ordre du jour du conseil qui n'avait pas siégé depuis trois mois, deux ont particulièrement mis en lumière la nouvelle tendance: l'enquête de la Commission municipale et le corps de police.

Sur proposition de la conseillère Muriel Mongeau-Boisvert, par un vote de quatre conseillers contre un (M. Marcel Bernier) et la dissidence du maire Réjean Blanchette, le conseil relève de son mandat l'avocat Paul Biron, qui défend les intérêts de la municipalité durant l'enquête de la Commission municipale du Québec.

«C'est d'un illogisme total», clame le maire Blanchette: la Commission a entrepris une enquête pour faire toute la lumière sur la

son travail, cette fois sans avocat pour représenter la municipalité. La Commission peut approuver, suspendre ou rejeter cette résolution: son représentant, M. Rivest, devrait prendre une décision à ce sujet aujourd'hui.

Advenant l'absence de Me Biron, seul le maire Blanchette sera autorisé à assister aux audiences, comme c'est le cas depuis le début de l'enquête. La Commission, fait savoir M. Blanchette, est représentée par Me Odette Michaud, c'est par conséquent logique de faire représenter la municipalité par un avocat.

De l'avis de M. Blanchette, la position majoritaire du conseil aurait dû au moins désigner un autre procureur, quoique nommer un autre avocat, alors que la Commis-



Muriel Mongeau Boisvert

sion en est rendue à plus de la moitié de ses audiences lui apparaît aussi comme une aberration.

Jusqu'à maintenant, la municipalité a versé 20 000 \$ en honoraires à Me Biron et 5000 \$ pour les services de sténographie. La Commission est suspendue en attendant la présentation, le 16 juin, d'une requête pour contrer une décision des deux commissaires.

Quant à l'autre point, le conseiller Yvon-Marcel Jutras a présenté un avis de motion pour abolir le projet de doter St-Nicéphore de son corps de police et plutôt de demander au ministre Claude Ryan la desserte par la Sûreté du Québec. Du même souffle, le conseil met fin, par résolution, à l'engagement conditionnel de René Girard à la fonction de chef de police. Le mai-

re Blanchette juge que ces deux décisions sont prématurées et ont été adoptées de façon précipitée.

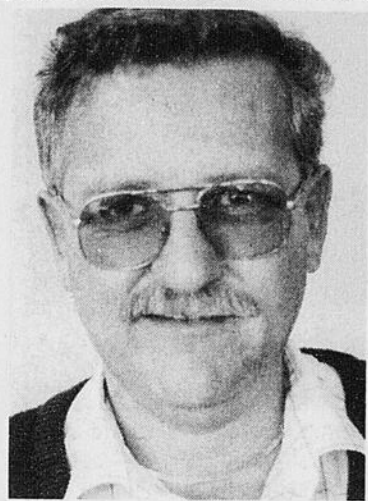
Finalement, le conseil a approuvé, à la demande des entrepreneurs, le règlement favorisant la construction domiciliaire dans la municipalité avec une exemption de taxes à 100 pour cent la première année, à 67 pour cent la deuxième année et à 33 pour cent la troisième année, comprenant les nouvelles résidences et aussi les rénovations et agrandissements aux édifices résidentiels existants.

L'administration du conseil de St-Nicéphore est sous tutelle depuis la mi-février: l'enquête, entreprise le 12 mai, vise à déterminer s'il y a matière à blâmer l'administration qui a dirigé la municipalité depuis les élections de novembre 1989 jus-

qu'au décret du gouvernement du Québec, le 12 février.

À la suite de la démission de deux conseillers de l'ancienne administration, des élections ont été tenues le 31 mai et ont porté au pouvoir deux candidats appuyés par le mouvement d'opposition Action St-Nicéphore, Alain Daigle et Renald Roy.

Un autre poste de conseiller est en jeu dans la municipalité, celui de l'ex-conseiller du siège no 3, René Côté, qui a démissionné au début du mois de mai. Un seul candidat a fait valoir jusqu'à maintenant son désir de lui succéder: Bernard Parenteau, vice-président du mouvement Action St-Nicéphore. Les mises en nomination se clôturent le 19 juin et les élections auront lieu, si c'est nécessaire, le 12 juillet.

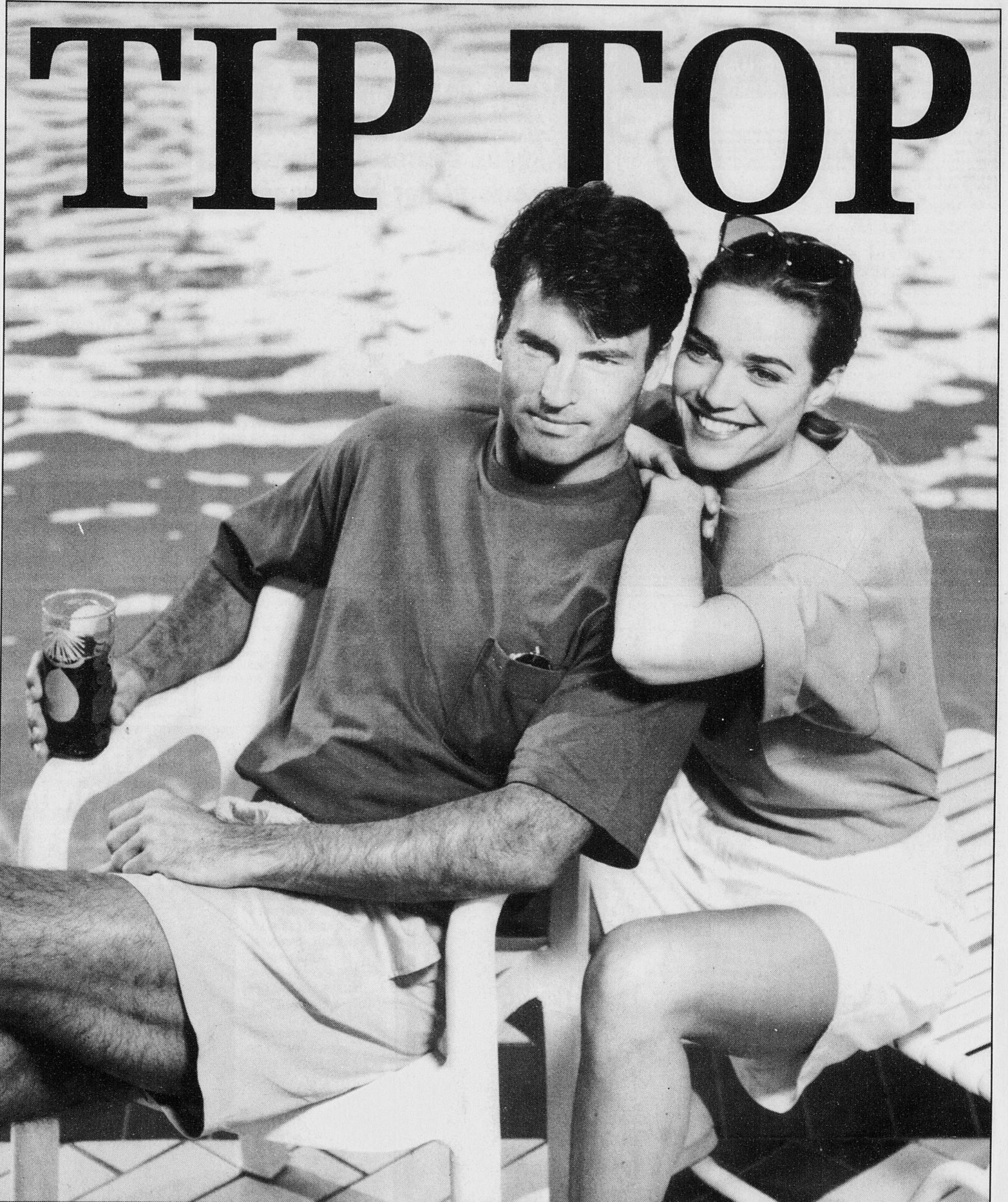


Réjean Blanchette

précédente administration. Ce n'est que juste que la municipalité, qui est présumée innocente des actes qu'on lui reproche, ait droit à une défense.

Pour le maire, les points qui sont soulevés devant la Commission municipale, un organisme quasi-judiciaire, sont reliés souvent à des articles de loi, qui nécessitent une connaissance approfondie du code municipal, ce qui n'est pas son cas.

Car si la Commission municipale approuve cette décision, et ce n'était pas encore fait en après-midi hier, la Commission continuera



OFFRE SPÉCIALE DE TIP TOP TAILORS POUR LA FÊTE DES PÈRES! VOTRE CHOIX DE HAUTS OU SHORTS, À 2 POUR 20 \$.

Choisissez parmi nos hauts en 100% coton à encolure ras du cou ou de style polo, et parmi nos shorts rugby en coton, dans une merveilleuse gamme de couleurs. Au choix, 2 pour 20 \$.

*Votre satisfaction est garantie
ou votre argent vous sera remis,
sans conditions.*

TIP TOP TAILORS

FONDÉE EN 1909

*Nous ferons le nécessaire afin
d'assurer votre entière satisfaction,
lors de chaque achat.*

CARREFOUR DE L'ESTRIE

L-42807

NOUS VOUS OFFRONS 30 000 \$



VOUS AVEZ TOUT INTÉRÊT À GAGNER!

TRANSIGEZ AVEC L'UNE DE NOS SUCCURSALES POUR L'ACHAT OU LE RENOUELEMENT D'UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE OU D'UN DÉPÔT GARANTI*.

JUSQU'AU 30 OCTOBRE 1992
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 1 AN SANS VERSEMENT HYPOTHÉCAIRE

OU LE DOUBLE DES INTÉRÊTS DE VOTRE DÉPÔT GARANTI.
MAXIMUM DE 10 000 \$ PAR PRIX.

3 GRANDS TIRAGES
LES 3 JUILLET, 4 SEPTEMBRE ET 6 NOVEMBRE 1992.

NOUS PRENONS À CŒUR VOS INTÉRÊTS.

C'EST UN CONSEIL BIEN DÉSINTÉRESSÉ... MAIS INTÉRESSANT!

FAIRE AFFAIRES AVEC NOUS C'EST PAYANT.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS D'UN DE NOS CONSEILLERS.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DISPONIBLES EN SUCCURSALES.

Sherbrooke

75, Wellington Nord 563-4011
Place Belvédère 563-3447
455, King Ouest 822-9555
2727, King Ouest 566-6212
Carrefour de l'Estrie 563-3331

Magog

289, Sherbrooke 843-4040

*PRÊT RÉSIDENTIEL, MAXIMUM 4 LOGEMENTS, OU POUR LES DÉPÔTS GARANTIS DE 1 À 5 ANS.
41867

SHERBROOKE TRUST
Membre du groupe TRUSTCO GÉNÉRAL

Vivre

Les Secrets du Saint-Laurent: essentiels même aux Estriens

□ Un guide produit par Environnement Canada qui s'adresse d'abord aux amateurs de voile

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Les Secrets du Saint-Laurent... Pour un peu, on croirait que Gilles Vigneault a terminé la ponte d'un nouveau recueil de poésie ou que Michel Rivard a écrit une nouvelle chanson.

Il n'en est rien. Les Secrets du Saint-Laurent est un guide de météo marine, produit par Environnement Canada, plus particulièrement par le Service de l'environnement atmosphérique (région du Québec).

Le guide s'adresse d'abord et avant tout aux amateurs de voile. Quand M. Paul-André Renaud,

chef de service du bureau d'Environnement Canada, à Sherbrooke, a fait part de l'existence de ce guide à La Tribune, cette dernière lui a demandé l'intérêt que pouvait avoir Les Secrets du Saint-Laurent pour les Estriens.

La réponse, fidèle au don de répartie de M. Renaud, n'a pas tardé à venir: «Dans le guide, il y a la base théorique et tout ce qu'un navigateur doit savoir pour sillonner le Saint-Laurent mais également les grands plans d'eau. On trouvera dans le guide des informations sur les radiogrammes, la climatologie, l'échelle de Beaufort, les tables de conversion... Tout amateur de voi-

le va s'intéresser à ce qu'on dit sur le Saint-Laurent car personne n'imaginerait qu'il va se cantonner à un seul lac ou plan pour faire de la voile.»

Semaine nationale

Ce n'est pas par hasard si M. Renaud a souligné l'existence du guide puisque l'on se trouve en plein coeur de la Semaine nationale de sécurité nautique et Les Secrets du Saint-Laurent est de nature à aider le navigateur à lire dans le temps, à travers les phénomènes et à jouir de sa passion avec plus de confiance et de sécurité.

Pourquoi un vent aussi fort en pleine nuit? On approche de la falaise, que fait-on? Le mercure est en chute libre, pourquoi? Encore de la brume! On en a jusqu'à



Paul-André Renaud

quand? S'éloigner des quais avant d'avoir des problèmes majeurs? Le Saguenay à rebrousse-poil? Que sont les plus récentes prévisions?

Voilà autant de questions, de situations auxquelles le navigateur doit répondre ou se mesurer.

«Quand on a compris ce qui se passe sur un lac, son plan climatologique, cette base peut servir à comprendre certains de ces phénomènes pouvant se reproduire ailleurs.»

Rédigé par M. Guy O'Bomsawin, d'Environnement Canada, qui était entouré d'un aréopage de connaisseurs en la matière de même que par des pêcheurs, marins et

plaisanciers du Saint-Laurent, le guide peut être commandé via le Groupe Communication Canada—Édition, Ottawa, Canada, KIA 0S9.

On a même produit un vidéo VHS de 27 minutes sur le même sujet; il porte du reste le même titre. Les coûts varient de 13 \$ à 20 \$ selon l'article convoité, livre ou vidéo; au prix, on doit ajouter la TPS.

Ajoutons que les commentaires des connaisseurs ont été extrêmement élogieux sur la valeur et le contenu du produit. Le guide a fait un malheur au Salon nautique de Montréal, plus tôt ce printemps.

LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL

Cette chronique est publiée en collaboration avec LA TRIBUNE

LES LIEUX D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

Les lieux d'enfouissement sanitaire, ou LES, sont maintenant les cimetières de nos déchets. Les LES sont la solution finale, incontournable: tout ce qui est irrécupérable ou irrécupéré, incluant les cendres des incinérateurs, y aboutit, ce qui représente environ 3/4 des déchets québécois. Aujourd'hui, les LES sont en crise: ceux en activité afficheront bientôt complet et il devient difficile d'en implanter de nouveaux. C'est le problème du syndrome PDIC, ou Pas-Dans-Ma-Cour; les citoyens, et ceci n'a rien d'incompréhensible, rechignent à l'idée d'avoir un tas d'ordures à proximité.

Quelques critères de choix de site.

- 1) Topographie. Des dépressions naturelles ou artificielles (carières, sablières...), hors d'une zone d'inondation sont préférables.
- 2) Géologie. Suivant leur nature (argile, sable...), la superposition des couches géologiques et les accidents (failles...), les sols présentent des caractéristiques différentes de perméabilité et de granulométrie qui influent sur l'écoulement des eaux dans les sols.
- 3) Hydrogéologie. La présence de nappes souterraines peut créer des problèmes au niveau de la sécurité: les eaux de lixiviation (eaux qui traversent un dépôt de déchets) peuvent les contaminer.

Gestion d'un LES.

La taille et la durée de vie d'un site dépendent du volume de déchets à disposer dans la région. Il faut tenir compte de l'évolution future de la population, des développements économiques prévus... Les déchets amenés chaque jour sont disposés dans des cellules qui sont compactées et recouvertes d'un matériau de recouvrement; celui-ci doit entre autres prévenir les rongeurs, permettre une bonne ventilation du site, empêcher la propagation du feu, favoriser la reprise de la végétation.

Pour éviter la propagation des eaux de lixiviation dans l'environnement, on peut placer des barrières imperméables et drainer le site. Les blocs, qui proviennent de la décomposition des déchets par des microorganismes doivent être récupérés par un système de ventilation car ils peuvent former des poches de gaz plus ou moins dangereuses.

À Sherbrooke, le site d'enfouissement recouvre une superficie de 16,7 hectares. Les déchets sont étalés puis recouverts de 20 à 30 cm de sable ou d'un mélange sable-boues d'épuration mais la Ville projette de passer prochainement à un système de cellules (gain de place, meilleure gestion). Actuellement, il en coûte 25 \$ pour disposer d'une tonne de déchets. Si rien ne change dans notre gestion des déchets, le site devra fermer dans 10 ans mais ce chiffre peut doubler ou même tripler.

Le problème à Sherbrooke n'est peut-être pas aussi dramatique que dans d'autres endroits; l'intérêt de la récupération et du recyclage, s'il ne résoud pas le problème, permet de reculer le moment critique en attendant de trouver d'autres solutions. Par Fariel BENAMEUR.

Eco-Ressources de l'Estrie Inc.
62 Brooks, app. 1,
Sherbrooke, Qc. J1H 4X6

(819) 563-5501



La Société de zoothérapie vise à augmenter ses placements d'animaux auprès des gens âgés seuls et des handicapés

Gérald PRINCE Drummondville

Même si la Société de zoothérapie de Drummondville estime avoir abattu un travail considérable l'an dernier, elle espère augmenter encore ses services l'an prochain.

«Nous souhaitons étendre notre programme de placement d'animaux auprès des personnes âgées, vivant seules, et auprès des personnes handicapées», soutient Mme Louise Paré, présidente de l'organisme.

Du 1er avril 1991 au 31 mars 1992, la Société, qui ne compte que trois ans d'existence, a effectué 262 visites avec des animaux, auprès de personnes âgées et / ou handicapées, au Centre hospitalier Georges-Frédéric, au Pavillon d'Youville, aux Résidences Mon Parent et aux Îlots Louis-Pierre, à Drummondville.

Même en prison

Mme Paré, elle-même une per-

sonne handicapée résidant au Foyer George-Frédéric, est particulièrement fière du projet pilote réalisé l'an dernier, celui d'effectuer des visites au pénitencier de Drummondville pour offrir, comme c'est le mandat de la Société, la compagnie d'animaux à des détenus sélectionnés. Elle croit que c'est la première fois au Canada qu'une telle expérience a été tentée. Elle espère réaliser un autre projet semblable avec des détenus, l'an prochain.

Plus encore, son objectif est d'offrir, en même temps que la visite d'animaux, un véritable service de thérapie pour les personnes qui en ressentent le besoin. Non seulement la Société, un organisme sans but lucratif dirigé par un conseil d'administration de sept membres, effectue-t-elle des visites, mais encore elle s'occupe du placement d'animaux et de dons d'articles pour les animaux sauvages, comme des nichoirs et des mangeoires.

Pour réaliser ses buts, la Société a besoin d'argent: elle vient de lancer une campagne de souscription en offrant des billets dans le grand public, dans le but de recueillir 20 000 \$. Le tirage du grand prix, une automobile, sera effectué le 15 août, aux Promenades de Drummondville.



Gagnants du concours du drapeau

Richard Simoneau et Francine Bernier, du Comité organisateur de la fête du drapeau, entourent les gagnants du concours qui a permis à la population de connaître l'histoire de notre drapeau. Quatre-vingt-quatre personnes ont répondu aux questions et, parmi les bonnes réponses reçues, dix noms ont été tirés au sort. Lucienne Gravel de Weedon, Laurette Bourque, de Sherbrooke, Dominique Morin, de Fleurimont (première rangée), Robert Plante, de Saint-Venant, et Martin Lambert, de Windsor, sont quelques-uns des gagnants. Les autres, absents au moment de la photo, sont Geneviève Audet, de Sherbrooke, Jean DeGrandpré, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Jacqueline Charron, de La Patrie, Julot Dion, de Sherbrooke, et Serge Douville, de Fleurimont.

CARNET COMMUNAUTAIRE

• 50e du Syndicat

Le Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier d'East Angus soulignera son 50e anniversaire de fondation le mercredi 1er juillet, à compter de 13 h, à l'aréna Robert Fournier d'East Angus. Au programme: activités champêtres, jeux, souper à 18 h, suivi d'une soirée dansante à 21 h. INF.: 832-2673.

• Pour la fabrique

Dans le cadre des festivités de

la St-Jean-Baptiste, la population de St-François-Xavier-de-Brompton est conviée à un repas au profit de la fabrique le mercredi 24 juin, sous la tente du terrain de balle, vers 12 h.

• Bazar champêtre

La Communauté Étoile de Bethléem tiendra un bazar champêtre les samedi et dimanche 13 et 14 juin, de 9 h à 17 h, au 125 Dufferin Court, à Sherbrooke.

VENTE SEMI-ANNUELLE

DU 8 AU 13 JUIN

boutique

15% À 30% DE RÉDUCTION SUR TOUT ACHAT EN MAGASIN

La boutique ultra chic

Carrefour de l'Estrie
585-4654

2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRÉS ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

CHOIX DE PLUS DE 3 000 MONTURES PARMIS LES PLUS GRANDES MARQUES EXCLUSIVES. EXAMENS DE LA VUE SUR PLACE PAR DES OPTOMÉTRISTES. NOUS ACCEPTONS ÉGALEMENT LES PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR.

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

LUNETTERIE NEW LOOK

SHERBROOKE
Galeries Quatre-Saisons
565-3632
Carrefour de l'Estrie
822-4747

DRUMMONDVILLE
Les Promenades Drummondville
478-4171

ST-HYACINTHE
1280, des Cascades Ouest
774-7188

ÉGALEMENT À

MONTREAL	ROSEMONT	TROIS-RIVIÈRES
LAVAL	QUÉBEC	CHICOUTIMI
POINTE-CLAIRE	SAINTE-FOY	RIMOUSKI
GREENFIELD PARK	LÉVIS	GATINEAU

Le moteur a explosé à la sortie de l'abri

Pierre MAILHOT Victoriaville

Accident

Même si le cauchemar la hante encore, Elisabeth Angers de Tingwick doit la vie à son copain Yanick Michel d'Arthabaska qui, lundi dernier, l'a sauvée des flammes, lors d'un accident nautique survenu au lac Nicolet près de la municipalité des Saints-Martys.

Hier, le jeune sauveur d'Elisabeth, qui a été brûlé au deuxième degré aux deux pieds et aux deux jambes, commençait pour une période de trois semaines des traitements d'hydro-thérapie à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Il signale que sa copine âgée de 19 ans a été brûlée au premier degré aux deux jambes et qu'elle a eu les cheveux roussis par l'explosion. «Même si ses blessures sont superficielles, elle est encore sous le choc. Elle m'a téléphoné mardi et elle m'a dit qu'elle ne pense qu'à cet accident. Je crois qu'elle est encore très traumatisée et qu'elle sera encore pour un bon bout de temps. Je pense que les balades en bateau sont terminées pour elle», a-t-il indiqué hier lors d'une entrevue avec La Tribune.

Il avoue d'autre part que son autre compagnon d'infortune, Jean-Sébastien Beauvillage âgé de 19 ans, de Victoriaville, a été le plus chanceux du groupe lors de cet accident nautique. «Jean-Sébastien a été éjecté du bateau lors de l'explosion du moteur et il n'a eu que le toupet brûlé par la déflagration», a-t-il ajouté.

Yanick Michel raconte que l'accident, qui aurait pu facilement dégénérer en tragédie, est survenu à 18 heures au moment où, en compagnie de ses deux autres amis, il sortait le bateau - mû par un moteur semi hors-bord de 200 chevaux vapeur - de l'abri situé à proximité du chalet de sa grand-mère. «Le moteur faisait un drôle de bruit quand je l'ai fait démarrer. C'est en enclenchant la marche-arrière que la déflagration s'est produite et que le feu s'est propagé jusqu'à l'avant du bateau», a-t-il mentionné.

«Assis à l'arrière du bateau comme Elisabeth, Jean-Sébastien a été projeté à l'eau sous le coup de la détonation. Elisabeth, quant à elle, a figé sur place. Elle était comme gelée et ne bougeait pas. Je me suis précipité à l'arrière du bateau et je l'ai poussée à l'eau avant de plonger à mon tour. Je peux te dire que l'adrénaline est forte dans des moments pareils», a-t-il évoqué.

Le jeune Michel a même joué de hardiesse en retournant à l'eau pour repousser le bateau en flammes. «Je suis retourné à l'eau parce que le bateau était rendu trop prêt du chalet de ma grand-mère et j'avais peur que le feu ne se propage au chalet», a-t-il noté. Ce n'est qu'après ce dernier tour de force et avoir appelé les pompiers que le jeune Michel s'est vraiment aperçu de la gravité de ses blessures. Et là encore, c'est une autre amie du groupe qui les a amenés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Yanick Michel comprend mal l'incident car ils s'étaient baladés sur le lac Nicolet pendant plus de deux heures au cours de la journée. Il admet toutefois qu'il venait de faire le plein d'essence quand l'accident est survenu. Malgré l'événement, Yanick Michel n'a pas l'intention de délaissier les balades en bateau.



Yanick Michel

Mérite municipal: 8 candidats se disputent le prix Léon-Roy

Serge DENIS Sherbrooke

Vendredi 19 juin, à l'occasion d'un gala qui aura lieu au centre communautaire de Saint-Élie d'Orford, se tiendra la deuxième édition de la remise du prix Léon-Roy pour le mérite municipal estrien, présentée conjointement par la Table des MRC de l'Estrie et le ministère des Affaires municipales.

Remis en l'honneur du regretté politicien Léo Roy, qui a été préfet de la MRC de Coaticook et maire de Barnston-Ouest, ce prix vise à souligner de façon particulière la contribution exceptionnelle d'un élu ou d'un fonctionnaire municipal. Raymond Breton, le président de la Table des MRC de l'Estrie, fait remarquer que les candidatures retenues sont toutes des personnes qui se sont engagées «dans un cadre qui dépasse largement le monde municipal».

Le jury, composé de Jacques O'Bready, président de la Commission municipale et ex-maire de Sherbrooke, de Bernadette Doyon, directrice du bureau régional du ministère des Affaires municipales,

et de Michel Morin, journaliste à La Tribune, aura à choisir le récipiendaire de cette année parmi un groupe de huit personnes.

Tous des élus, ou d'ex-élus, les candidats retenus comptent à leur actif un total d'au-delà de 135 années d'expérience dans la gestion municipale. Raymond Breton est particulièrement fier que plusieurs de ces gens soient encore actifs dans leur municipalité. «Nous n'avons pas eu le réflexe de n'honorer que des gens qui se sont retirés», plaide-t-il.

Les candidats sont: Isabelle Dugal, ex-conseillère à la ville d'East Angus; Wells Coates, maire du canton de Westbury; Julien Ducharme, maire de Fleurimont; Léon Ducharme, ex-maire de Frontenac; Wellie Larochelle, ex-maire de St-Denis-de-Brompton; Jean-Louis Dupont, maire de Rock Island; Laval Denis, maire du canton de Weedon; et Roland A. Dupuis, conseiller à Ayer's Cliff.

Au cours des prochains jours, La Tribune tracera un portrait de chacun de ces candidats. Nous commençons demain avec celui de Wells Coates.

Ensemble, on peut rivaliser avec les meilleurs et conquérir le monde.

Pour réussir aujourd'hui, les Canadiens doivent rivaliser avec les meilleurs: c'est une question de sécurité pour nos emplois et de prospérité pour nous et nos enfants. Lorsqu'on parle de prospérité on ne parle pas seulement d'augmentation de la productivité. On parle aussi, entre autres choses, de meilleurs emplois, d'un plus bel avenir pour les jeunes et d'un plus grand soutien aux programmes de santé, aux programmes sociaux et aux personnes âgées.

C'est en misant sur nos capacités que nous démontrerons cette volonté que nous avons de réussir... absolument!



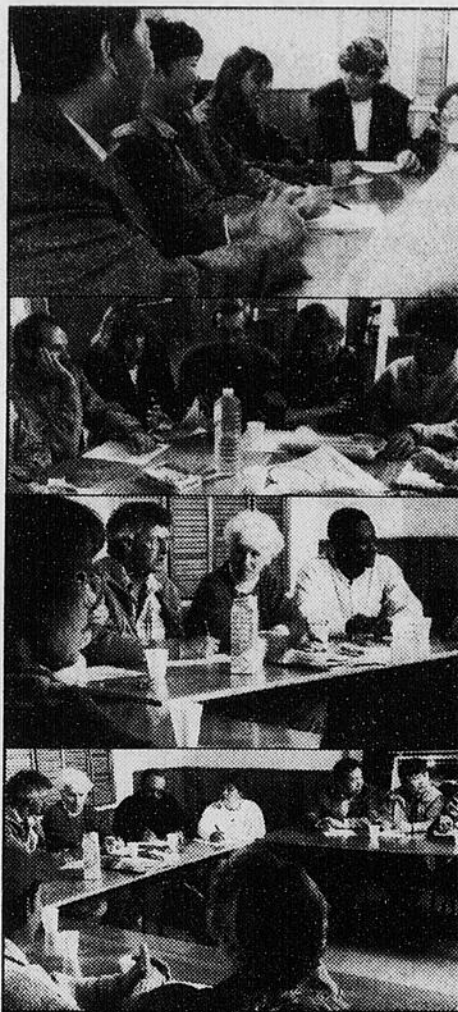
SWEEP RITE MANUFACTURING INC., REGINA

Qui pourrait s'imaginer qu'une petite entreprise de Regina puisse être concurrentielle sur les marchés internationaux? Personne. Sauf Les Hulicsko, président de Sweep Rite Manufacturing Inc. Aujourd'hui, ses balayuses, des modèles de technologie et d'innovation, nettoient des rues dans le monde entier. Ses exportations totalisent 75 % de son chiffre d'affaires.

Les compétences pour réussir... absolument!

Il suffit de se pencher sur quelques-unes de nos belles réussites pour réaliser que nous avons les compétences pour réussir, au profit des individus, de leurs communautés et de toute l'industrie canadienne.

Des centaines d'entreprises canadiennes connaissent un grand succès sur la scène internationale. Elles contribuent ainsi à créer des emplois, à développer de nouvelles compétences, à ouvrir de nouvelles



DISCUSSIONS POPULAIRES

Le Groupe directeur de la prospérité travaille présentement à l'élaboration d'un plan d'action, issu d'un consensus, qui sera présenté aux Canadiens en septembre. Les Canadiens avaient démontré leur volonté de participer à l'élaboration de ce plan. C'est ce que nous avons fait...

Dans le cadre de 186 "Discussions populaires" tenues à travers le pays, des milliers de personnes nous ont fait part de leurs idées. Ils ont proposé des moyens de relever les défis et de profiter des possibilités qui s'offrent à nous en ce qui a trait à la compétitivité et à la formation. Ils ont discuté des moyens de prendre pour maintenir notre niveau de vie et assurer notre avenir économique. Ils en sont arrivés à la conclusion que nous avons tous un rôle à jouer. Le gouvernement a bien reçu le message.

avenues pour des milliers de Canadiens et à exploiter de nouveaux marchés, à travers le monde, pour les produits canadiens.

Les initiatives pour réussir... absolument!

Depuis longtemps, le Canada coopère, avec d'autres pays, à des projets mondiaux tels que le maintien de la paix dans le monde, la recherche médicale et l'exploration spatiale. Et maintenant que nos entreprises, nos travailleurs, nos gouvernements, nos groupes d'action sociale et notre communauté universitaire travaillent de concert, la compétitivité internationale permettra au Canada de devenir plus prospère. La pleine réussite du Canada dépend du plein engagement de chaque Canadien.



ANITA LÉGER AU QUÉBEC

"Je suis arrivée au Québec avec mon certificat d'enseignement de l'Ontario en main. Pendant plusieurs années, je n'ai pu trouver que du travail de remplaçante. Je savais que j'aurais beaucoup de difficulté à me trouver un emploi permanent sans cours d'appoint. J'ai finalement réussi à obtenir mon certificat d'enseignement du Québec! J'enseigne maintenant à temps plein et je gagne un meilleur salaire. Je me rends compte qu'aujourd'hui, il faut se recycler pour s'assurer un meilleur avenir. Dans mon cas, le jeu en valait la chandelle!"

L'esprit pour réussir... absolument!

Plus que jamais, nous devons faire équipe pour relever notre plus grand défi jusqu'ici et préparer un avenir plus prospère.

Ensemble... on peut réussir!

Canada

Nous avons rencontré un autre couple par téléphone.

«Oui, maintenant que Granada offre son service de location à Sherbrooke, on profite du duo télé/magnéscope. En appelant au 823-7049, on met du piquant dans notre vie de couple!»

Granada offre un service de haute fidélité. Vous pouvez enfin louer des produits électroniques de qualité... sans vous compliquer la vie!

Granada est branchée: nous sommes vraiment les experts en location d'appareils audio et vidéo.

Vous êtes donc sûr de recevoir en tout temps le service professionnel qui répondra le mieux à vos attentes.

Voici notre promesse:

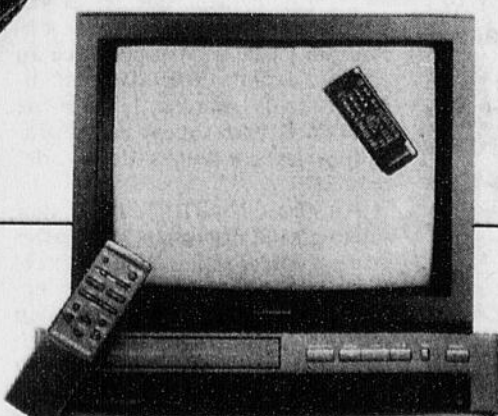
- Livraison et installation gratuites le jour même.
- Appareils de marques Sony, Hitachi, Panasonic, Electrohome, Mitsubishi, etc.
- Service gratuit de réparation à domicile le jour même.
- Appareils de courtoisie.
- Politique de remboursement inconditionnel dans les 30 jours.
- Possibilité de changer vos appareils loués pour de l'équipement supérieur.



Louez avec option d'achat un ensemble télé/magnéscope presque neuf.

À PARTIR DE 29⁹⁰* PAR MOIS

* Selon un contrat d'au moins 12 mois, pour un modèle différent du modèle illustré. Taxes en sus. Aucun dépôt requis. Les quantités et la durée de cette offre sont limitées.



GRANADA

Vous êtes en bonne compagnie.

Éditorial

Les dinosaures

Jacques PRONOVOST

D'énormes reptiles à très petit cerveau sont disparus de la surface de la Terre pour n'avoir pas su adapter leur environnement à leur appétit gigantesque, ni s'adapter eux-mêmes aux capacités en diminution de leur milieu de vie. D'autres représentants de la race animale, à l'intelligence développée, ont aujourd'hui autant de difficulté à refréner leur appétit vorace des biens de la terre, et font face à un avenir précaire s'ils n'agissent pas rapidement... pour les générations à venir.

La Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement, à Rio de Janeiro, nous renvoie cette image de nous-mêmes, incapables de saisir la véritable portée de nos ambitions économiques, de leurs effets nocifs à long terme et de prendre les moyens pour y remédier avant d'en arriver au cul-de-sac. Nous en sommes maintenant très près. Il est heureux de voir que nous commençons enfin à nous en soucier. Enfin ne veut cependant pas dire aujourd'hui. Depuis une dizaine d'années, des efforts importants sont faits pour améliorer la qualité de notre environnement, sinon pour arrêter de le détruire sans remords. Mais dix ans, c'est peu dans l'histoire de l'Homme. Ces efforts préliminaires doivent maintenant culminer dans un plan d'ensemble global. Jamais, avant ce sommet de l'environnement, n'avons-nous autant senti comment les composantes du globe sont si intimement interreliées dans leurs actions de développement. La globalisation des marchés, ce n'est rien en regard de l'interaction de nos comportements écologiques.

Maurice Strong, ce Canadien responsable du sommet de Rio, disait à l'ouverture: «Nous avons été jusqu'ici l'espèce vivante qui a le mieux réussi. Nous sommes maintenant une espèce qui échappe à tout contrôle. Notre réussite même nous conduit vers un avenir dangereux.» Il ajoutait: «Le mode de vie fait de gaspillage et de destruction des riches ne peut être maintenu au prix de la vie et du bien-être des pauvres et de la nature». Nous pouvons être optimistes et confiants en la science, ou très pessimistes, il faut surtout être réalistes. Rien ne sert de se laisser bercer d'illusions en croyant que la science qui a tant fait... pour et contre la nature... trouvera bien les moyens de tout arranger. Si on attend innocemment que l'herbe pousse très haut pour tous nous nourrir, nous serons les dinosaures de demain.

Les discussions de Rio démontrent encore comment il peut être difficile de s'entendre, se comprendre et travailler au même but. Tout est affaire de négociation. Les États-Unis n'accepteront pas facilement de diluer leur immense pouvoir économique dans la mer des préoccupations environnementales. Les Canadiens, aux prises avec une économie chancelante et la pauvreté grandissante seront-ils plus ouverts à investir massivement pour aider les peuples du Tiers-Monde? Comment concevoir que le mieux-vivre des peuples des pays industrialisés passe aussi par le bien-être des populations des pays en voie de développement. Ceux-ci, de leur côté, auront trop de préoccupations économiques pour seulement songer aux nécessités environnementales. Comment ne pas les comprendre quand notre propre niveau de vie repose en grande partie sur le développement incontrôlé des dernières décennies?

«Aucun endroit de la planète ne peut demeurer une île d'opulence dans un océan de souffrance», disait encore Maurice Strong. C'est l'éternel message d'humanisme servi à la sauce écologique. Il sera peut-être plus facile à faire comprendre parce qu'il finira pas tous nous affecter. A exploiter notre petit territoire sans se soucier de celui d'autrui, nous ne faisons que répéter l'Histoire.

Accessible, oui ou non ?

Roch BILODEAU

Vous vous rappelez du Sommet de la Justice en février dernier? Au moins une chose avait fait l'unanimité des intervenants: il fallait maintenir le plus grand accès possible à la justice. Or, il faut croire que tout ce monde s'est exprimé strictement pour rien. Oui, car pour l'ensemble du Québec, ce n'est pas moins de 10 % du budget de l'Aide juridique qu'on projette maintenant de couper. Ce qui, dans notre région, signifie entre autres la fermeture pure et simple de plusieurs bureaux locaux.

D'accord, il était absolument nécessaire de réviser le régime d'Aide juridique. D'abord, parce qu'il datait de 1972 et que les critères d'alors étaient dépassés depuis longtemps; ensuite, parce que l'état des finances publiques force le gouvernement à rationaliser partout où il le peut. C'est ainsi que le ministre Rémillard avait apporté des modifications qui, quoique imparfaites à plus d'un égard, formaient un compromis honorable compte tenu des capacités diminuées de l'État québécois.

Sauf qu'au lieu de la consultation promise par le ministre de la Justice, nous voilà placés devant un fait accompli: en Estrie, le budget de la Corporation régionale de l'Aide juridique se voit réduit de 13 %, soit 571 000 \$. Avec comme conséquences que les bureaux d'Asbestos, Richmond, Windsor et Disraëli seront tout simplement fermés, et que le service de garde téléphonique ainsi que différents postes seront abolis.

Le ministre Rémillard se fait rassurant en prétendant que les restrictions n'ont rien à voir avec la réforme globale prévue pour l'automne. Mais quoi qu'il en soit, le couperet se fait sentir dès maintenant et de façon bien concrète. N'ayant plus accès à un bureau près de chez eux ni même à une consultation téléphonique, ceux qui ont besoin de l'Aide juridique dans ces localités devront forcément se rendre à un centre régional à chaque fois que ce sera nécessaire. Drôle d'accessibilité! De toute évidence, on ne s'est pas soucier de la réalité de la plupart de ces gens-là, c'est-à-dire de leurs difficultés de déplacement en raison de leur situation financière. Pourtant, l'Aide juridique doit d'abord et avant tout bénéficier aux plus démunis.

Bien sûr, le ministre Rémillard est pour une justice accessible à tous. Et évidemment, son gouvernement est pour tout ce qui peut aider les moins nantis, comme pour tout ce qui peut garantir un traitement équitable aux différentes populations du Québec. Voilà pour les principes. Pour le concret...

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint



Tous ceux en faveur de notre nouveau premier ministre...

TRIBUNE LIBRE

Un 2\$ qui va coûter cher !

Depuis le dernier budget provincial, les personnes âgées de 65 ans et plus doivent déboursier un 2 \$ lors de l'achat d'un médicament prescrit par un médecin. Selon l'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (AQDR), cette décision du gouvernement québécois est carrément scandaleuse puisque, loin d'être une des solutions au problème de la prévention en santé comme le prétend le ministre Marc-Yvan Côté, elle ne fera qu'augmenter l'appauvrissement de personnes qui sont déjà presque en majorité... sous le seuil de la pauvreté!

Cette tarification représente une nouvelle brèche dans l'universalité des soins de santé au Québec. Après l'annonce du ticket orienteur de 5 \$, des coupures dans les services optométriques et dentaires, de la hausse des tarifs de 36,9 millions \$ dans les centres d'accueil et d'hébergement, on s'aperçoit que c'est l'ensemble du système de santé qui perd ses morceaux pièce par pièce. Le vrai danger, c'est que la porte est maintenant toute grande ouverte. Rien ne peut empêcher l'escalade. Aujourd'hui, c'est une tarification de 2\$ mais demain... 5\$? 10\$?. Aujourd'hui, ce sont des coupures dans les services complémentaires, demain pourquoi pas

des services de base si Ottawa le permet!

Pour les aînés, cette décision est doublement insultante. Premièrement, on les pointe du doigt comme étant les responsables de la surconsommation de médicaments alors que ce sont les médecins qui les prescrivent. Sans prescription, pas de surconsommation! La solution du problème réside beaucoup plus dans un débat de société sur le type de pratique médicale que nous souhaitons.

Deuxièmement, on appauvrit davantage les aînés, des gens qui doivent eux aussi, ne l'oublions pas, subir la TPS, la TVQ et l'augmentation du coût de la vie... tout en ayant un revenu fixe. Rappelons que les pensions de vieillesse n'ont été majorées que de 37 cents (vous avez bien lu) lors de la dernière indexation trimestrielle. En sauvant 35,8 millions \$ (moins la paperasserie administrative engendrée par la mesure) sur le dos des aînés, nos parlementaires ont-ils pu ainsi hausser leur propre fonds de pension?

Enfin, les impacts de la tarification dans la vie quotidienne des aînés sont largement sous-estimés. Ainsi dans la première année d'imposition, le ou la malade devra payer de sa poche le 2\$ en atten-

dant d'être remboursé. Comme de nombreuses personnes prennent plusieurs médicaments, on peut parier que plusieurs s'abstiendront de prendre un des médicaments faute d'argent. La santé en prend un coup!

Contrairement à ce que semblent penser plusieurs personnes, les aînés d'aujourd'hui ne se tairont pas devant ce recul social. De plus en plus de gens sont informés de leurs droits. Ils savent très bien tout ce qu'ils sont en train de perdre: l'accessibilité, la gratuité, l'universalité. Pourtant, ces personnes ont, elles aussi, bel et bien payé, et paient toujours leurs impôts!

L'AQDR dénonce l'appauvrissement généralisé des aînés. Comme premier geste exprimant notre désaccord, une pétition circule afin de demander le retrait de cette tarification de 2\$. On peut signer cette pétition en s'adressant à chacune des sections locales de l'AQDR au Québec.

Julie Gosselin, pour l'Association québécoise de défense des droits des retraités et pré-retraités

Bienvenue aux Faucons!

Le retour du hockey junior à Sherbrooke réjouit les véritables amateurs qui croyaient que notre cité pouvait faire vivre une équipe de calibre junior majeur. Malgré d'amères et vives déceptions avec le hockey professionnel, les défenseurs du hockey junior n'ont jamais abdicqué. Reste à voir si une émulation se créera dans la population sportive d'ici et de la région.

Des jeunes du hockey mineur pourraient éventuellement évoluer avec les Faucons. Ce serait une voie intéressante, évitant qu'ils aillent pratiquer leur sport dans une autre cité.

Revivons-nous la belle époque où l'enceinte sportive de la rue Parc vibrait de clameurs et d'applaudissements aux exploits athlétiques des anciens Castors? C'est à espérer pour le bien des Faucons et ses têtes dirigeantes, sans oublier les fidèles amateurs qui assisteront aux matchs!.

Yves Préfontaine

A propos des bacs roulants

Je ne comprends pas les citoyens qui ne réagissent pas au sondage qui se fait présentement dans la ville à propos de la collecte mécanisée. C'est vrai qu'ils ne lisent pas tous La Tribune et qu'ils peuvent avoir manqué les nouvelles à la T.V. Mais je serais très curieux de savoir combien en réalité sont d'accord avec ce nouveau système. Il y en a amplement des personnes âgées seules ou en couple, handicapées autonomes, des hommes et des femmes d'affaires qui n'osent pas contester. (...) Combien de personnes savent qu'elles ont payé leurs taxes pour toute l'année 92 et qu'elles se font donc couper un service qu'elles ont déjà payé? (...)

Combien de personnes pensent à l'hiver et à tous les problèmes que ça va occasionner avec les tempêtes, les vents, la neige, les souffleurs qui passent et repassent ou ne passent pas, avec le gel des roues

des bacs sur une plate-forme ou pas?... Nous n'avons pas tous un voisin disponible pour nous aider l'hiver.

Je ne comprends pas pourquoi tout ce beau monde ne se tient pas par la main pour manifester contre ce système qui nous est imposé. Je crois que ce serait un signe visible de contestation si tout le monde laissait son bac près de la maison et qu'on laissait les éboueurs faire leur travail (...)

Exigez que soit maintenu le même service qu'avant et que soient limités les pertes de salaires surtout en pleine récession en gardant 5 à 6 hommes de plus pour nous assurer le service que nous avons payé. Quels jeunes seront là demain pour nous aider? Qui veut risquer de se blesser? Qui veut ennuier son voisin? (...)

Donat Lépine
Personne handicapée

Être femme au Nicaragua

Nous avons récemment séjourné au Nicaragua. Dans ce petit pays d'Amérique Centrale, la situation économique et sociale s'est gravement détériorée depuis deux ans, avec la venue au pouvoir d'un nouveau parti, l'UNO. Cette crise affecte particulièrement les femmes qui subissent déjà énormément de discrimination. (...)

En juillet 1990, 15 330 femmes travaillaient à temps plein dans le secteur industriel. Un an plus tard, soit en juillet 1991, 84% de ces femmes se retrouvent sans emploi. Il apparaît évident que les politiques de privatisation mises de l'avant par l'UNO, parti politique au pouvoir depuis 1990, affectent directement le marché féminin de l'emploi et provoquent une dégradation des conditions de vie des femmes.

Au Nicaragua, les femmes sont sujettes à de nombreux problèmes de santé qui sont dus à leur pauvreté et au piteux état des services actuellement offerts. Victimes d'un manque d'éducation et de l'inaccessibilité aux centres de santé, elles n'ont pas les moyens de se soumettre à des consultations médicales annuelles. Bonnes mères avant

tout, elles se soucient davantage de la santé de leurs enfants. En conséquence, l'une des principales causes de mortalité chez les Nicaraguayennes est le cancer de l'utérus, qui pourrait être détecté par des examens gynécologiques périodiques.

Le fardeau des femmes est alourdi par une moyenne d'enfants par famille de 5,9. Ce nombre s'explique par le mépris et le déshonneur auxquels font face les femmes qui utilisent des moyens contraceptifs. (...) L'avortement est illégal au pays mais sa pratique est toutefois tolérée; ainsi, il est effectué par des amateurs et dans des conditions insalubres. A tous ces facteurs s'ajoutent l'absence du père (près de 50% des familles sont monoparentales) qui rend plus lourde la tâche de la femme.

Après le démantèlement des structures officielles de la santé par l'UNO, les femmes se sont concertées pour réorganiser certains services essentiels. Un centre de santé pour les femmes ouvrières, mis en place avec l'aide de la centrale syndicale des travailleuses, a vu le jour grâce aux efforts des femmes. (...) D'autres groupes de femmes or-

ganisent des campagnes d'information sur différents thèmes comme la sexualité et la santé. Ces groupes avec l'aide de l'AMNLAE, organisation féministe à la base de la lutte des Nicaraguayennes, et d'autres organismes non-gouvernementaux font pression auprès des gouvernements et des entreprises privées pour que ceux-ci appliquent de façon plus équitable les lois et les conventions collectives. Ces groupes travaillent aussi à dénoncer les comportements machistes et soutiennent les femmes qui sont victimes d'agressions. (...)

Depuis la venue du nouveau gouvernement, les femmes sont à la recherche d'une nouvelle façon d'intervenir et de s'organiser. Un point est clair, les femmes veulent leur autonomie face aux structures politiques. Elles travaillent donc de façon acharnée à élaborer une structure autonome où toutes les tendances féministes se feront entendre afin de défendre et revendiquer l'amélioration des conditions de vie des Nicaraguayennes.

Claudine Auger
Martine Beauvage
Christine Gendreau,
étudiantes au Collège de Sherbrooke

National

Constitution: Bourassa juge le pessimisme de Parizeau prématuré

Norman DELISLE Québec (PC)

Malgré l'échec de plus en plus probable des pourparlers constitutionnels, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, juge encore «prématuré» toute forme de pessimisme.

M. Bourassa a qualifié hier à l'Assemblée nationale de «pessimiste et tout à fait prématuré» la conclusion du chef de l'Opposition, Jacques Parizeau, qui croit que la présentation d'offres constitutionnelles valables pour le Québec est désormais «impossible».

«En politique, le mot impossible

est un mot qui est rarement appliqué», a répliqué le premier ministre.

Malgré tout, on sentait hier un climat de pessimisme constitutionnel au sein du gouvernement Bourassa. «La Constitution. Toujours la Constitution. C'est le seul sujet qui intéresse l'Opposition», a soupiré le premier ministre en constatant que M. Parizeau l'abordait.

Le chef péquiste a fait remarquer que les offres constitutionnelles au Québec proviendraient selon toute vraisemblance du gouvernement fédéral seulement et ne seront pas entérinées par les gouvernements provinciaux. Or, la loi 150 votée

par l'Assemblée nationale, stipule que pour être considérées, les offres doivent «liier formellement» le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces.

«C'est la commission parlementaire chargée d'étudier les offres qui va examiner si les offres sont crédibles de manière à engager nos partenaires du Canada», a répondu M. Bourassa. La commission parlementaire verra le type d'engagement des autres provinces qui peut permettre de conclure sur leur «crédibilité».

Mais le chef de l'Opposition a fait remarquer qu'une telle attitude est «absolument incompatible avec

la loi».

M. Parizeau a réclamé qu'on respecte plutôt le premier article de la loi 150, qui édicte la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec pour le 26 octobre prochain. Sinon, que le premier ministre convoque des élections générales, a suggéré le leader péquiste.

Le Parti québécois avait ébranlé le gouvernement en déposant dès le début des travaux de l'Assemblée nationale, une pétition ayant recueilli 100 000 noms de Québécois qui réclament sans faute la tenue pour cet automne d'un référendum sur la souveraineté.

Manning propose un moratoire de deux ans

Maurice GIRARD Ottawa (PC)

Le chef du Reform Party propose au premier ministre Robert Bourassa de soumettre au peuple une proposition de moratoire de deux ans sur les négociations constitutionnelles.

Se gardant bien de vouloir dicter la conduite du premier ministre du Québec, M. Preston Manning laisse entendre que les Québécois pourraient voter majoritairement pour une suspension de 24 mois des négociations constitutionnelles. Plutôt que la souveraineté ou un projet de réforme difficile à concocter, le chef réformiste opte pour une troisième voie.

«Vous pourriez suggérer à M. Bourassa cette autre question: 'Devant l'impossibilité du Canada de présenter de nouvelles offres au Québec, nous proposons de sus-

pendre le tout pour deux ans pour se consacrer aux questions économiques'. Compte tenu de l'état de l'économie de la région de Montréal, la question pourrait être assez bien reçue au Québec», a déclaré M. Manning.

C'est de manière inopinée, mais

sans doute un peu calculée, que le chef réformiste s'est pointé hier au ministère des Affaires extérieures dans la capitale fédérale, où étaient réunis les ministres des Affaires constitutionnelles des provinces, les représentants des quatre groupes autochtones ainsi que les négociateurs du gouvernement fédéral.

L'arrivée de M. Manning à l'immeuble Lester-B.-Pearson a pro-

voqué une cohue. La surprise a eu comme conséquence d'interrompre sur-le-champ un point de presse du lieutenant québécois du premier ministre Mulroney, Benoît Bouchard, qui s'est retrouvé en l'instant d'une phrase devant un parterre désert de journalistes, alors que quelques secondes plus tôt, on comptait une douzaine de caméras et trois fois plus de reporters pendus à ses lèvres.



Preston Manning

Marcel Côté prédit le pire si le Québec devient souverain

Ottawa (PC)

Perte d'emplois, hausse des taux d'intérêt, coupures budgétaires de 9 milliards \$, chute radicale des mises en chantier et de la valeur des propriétés: autant de facteurs qui jetteront le Québec dans une sévère récession s'il choisit la souveraineté, affirme M. Marcel Côté, ex-conseiller économique du premier ministre Brian Mulroney.

Président fondateur du très influent cabinet-conseil montréalais SECOR, un des artisans du plan de relance de Montréal, M. Côté a livré, hier, à Ottawa un rapport très sombre sur les coûts qu'aurait à essuyer le Québec dans la transition vers l'indépendance.

Prises séparément, les ondes de choc que provoquerait la souveraineté sur l'économie québécoise n'auraient pas nécessairement de conséquences catastrophiques, dit M. Côté, mais leur impact combiné entraînerait une grave récession.

Plusieurs économistes ont déjà exprimé les opinions mises de l'avant par M. Côté, mais sa description d'un Québec indépendant est encore plus pessimiste. Il prédit entre autres que:

□ les producteurs laitiers du Québec perdront 34% de leur marché, provoquant la disparition de 3000 à 4000 emplois en agriculture et de 2000 emplois dans l'industrie;

□ le taux de chômage grimpera à 20% dans la région de l'Outaouais, avec la perte de 15 000 à 25 000 emplois, peu importe les efforts que le gouvernement québécois tentera pour intégrer les fonctionnaires fédéraux à sa bureaucratie;

□ entre 25 000 et 35 000 emplois disparaîtront dans la région de Montréal et les sièges sociaux d'entreprises quitteront le Québec n'y laissant que leurs plus petits bureaux régionaux;

□ jusqu'à 150 000 Anglo-Québécois émigreront, affaiblissant le marché résidentiel.

M. Côté est d'avis que la souveraineté provoquerait des incertitudes économiques et politiques qui nuiraient à l'industrie de la construction, décourageraient les investisseurs, feraient grimper les taux d'intérêt et exerceraient des pressions à la baisse sur le dollar canadien.

Il s'attend à une chute de 20% de l'activité dans le domaine de la construction résidentielle et de 33% dans celui de la construction commerciale, entraînant des pertes annuelles de 1 milliard \$.

Il prophétise au surplus une hausse de 20% des tarifs de communication téléphonique interurbaine et une augmentation de 8% des prix du gaz naturel.

Mais ce sont les coûts de financement de l'indépendance qui, selon lui, risqueraient de faire le plus mal. M. Côté croit que le gouvernement québécois devrait réduire de 9 milliards \$ ses dépenses pour financer sa dette et amortir l'impact de la récession.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 46345248. Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi points

POUR LA

FÊTE DES PÈRES

JUMELLES

30% DE RABAIS

GARANTIES À VIE



MODÈLES:

- Régulier
- Compact
- Zoom et autres

BAUSCH & LOMB

JUMELLES BUSHNELL

30% DE RABAIS

Légères, résistantes à l'eau

GARANTIES À VIE

PLUS DE 40 MODÈLES EN INVENTAIRE



LUNETTES DE VISÉE ET TÉLESCOPES ASTRONOMIQUES

20% DE RABAIS

GARANTIES À VIE




TELEPHOTO

218, rue Alexandre, Sherbrooke 564-0033

768, rue King Est, Sherbrooke 563-1330

Dépositaire des marques Olympus, Nikon, Minolta, Canon, Yashica, Pentax, Leica et autres.



FINITION PHOTOS 1 HEURE dans nos magasins



POUR UN TEMPS LIMITÉ NOUS PAYONS LES TAXES POUR VOUS!

Venez économiser sur tout, tout, tout! Meubles, accessoires literie etc.

SANS INTÉRÊT avant octobre 1992

Super promotion sur tous les stores Altex

ALPHA

255 Principale, Granby 372-2333

L'harmonie de votre décor commence chez nous!



- Service de décoration à domicile
- Recouvrements de sol
- Papier peint, peinture SICO
- Stores, draperies
- Cadres et laminages

D É C O R A T I O N

King

1303, rue King Ouest, Sherbrooke, 563-3855

Ottawa échafaude divers scénarios pour tenter de satisfaire le Québec

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Face au pessimisme qui se dégage des négociations constitutionnelles, le gouvernement fédéral échafaude divers scénarios pour présenter des offres acceptables au Québec.

Le leader du gouvernement en Chambre Harvie Andre a indiqué hier que le gouvernement pourrait déposer une résolution constitutionnelle en Chambre avant la fin de la session parlementaire, qui doit se terminer le 23 juin.

«Je ne crois pas que l'on puisse se permettre d'ajourner le 23 juin sans résolution en main et reprendre le dossier à l'automne, a-t-il avancé. Indépendamment des échéanciers du Québec, il faut s'attaquer à ces questions.»

Selon M. Andre, cette résolution porterait sur l'ensemble des propositions qui font l'objet de la ronde Canada, y compris la réforme du Sénat et les revendications des

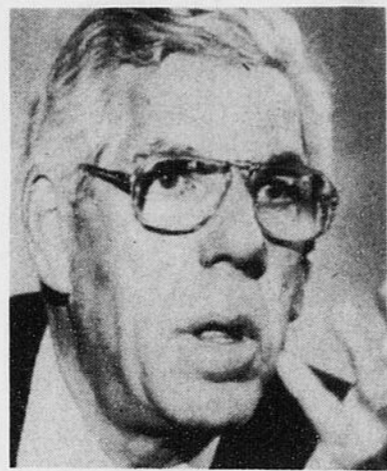
autochtones, croit-il. En fait, il pourrait s'agir de l'une ou de plusieurs résolutions, selon la question qui serait abordée. Certaines modifications constitutionnelles exigent la ratification de sept provinces, alors que d'autres, comme le

veto du Québec, exigent l'unanimité.

Le lieutenant québécois du premier ministre Brian Mulroney, Benoît Bouchard, qui s'est retiré de la table des négociations hier, a insisté pour que la voix des députés qué-

bécois se fasse entendre pour résoudre l'imbricatio constitutionnelle.

«S'il y avait une étape qui consistait à consulter à peu près tout le monde, quasiment le genre humain, on l'a terminée», a-t-il déclaré hier matin.



Claude Castonguay

Castonguay se dit excédé

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Le sénateur conservateur Claude Castonguay en a assez du piétinement des négociations constitutionnelles et de la rigidité de certaines provinces face à la réforme du Sénat et aux revendications du Québec, alors que la générosité à l'endroit des autochtones ne manque pas.

Excédé, il comprend mal la démarche des provinces récalcitrantes qui militent sans broncher en fa-

veur du Sénat «triple-E et l'accueil favorable fait aux doléances des autochtones sur l'autonomie gouvernementale.

«Je ne comprends pas comment il se fait que les premiers ministres de certaines provinces ne soient pas capables de s'élever un peu plus au-delà de leurs préoccupations étroites pour faire en sorte qu'on en arrive à une entente acceptable, a-t-il expliqué hier au cours d'un point de presse. Ça fait des années que ça dure. Je trouve ça extrêmement difficile à accepter.»

Jeux d'hiver de 2002: le climat constitutionnel aura un rôle à jouer

Calgary (PC)

Le climat constitutionnel du Canada, au cours des prochains mois, décidera vraisemblablement du choix de la ville qui, de Québec et Calgary, sera sélectionnée comme candidate à la présentation des Jeux olympiques d'hiver de 2002, a estimé un dirigeant olympique canadien.

«Il y a tellement de facteurs qui entrent en jeu dans le processus de sélection, a dit Carol Ann Letheren, présidente de l'Association olympique canadienne (AOC).

«Cela dépendra du climat à ce moment, et je crois que nous en saurons beaucoup plus sur cette question au pays, d'ici septembre ou octobre», a déclaré Mme Letheren lors d'une entrevue accordée de Toronto.

Ces commentaires font écho à ceux d'un autre dirigeant de l'association, Dick Pound, qui a évoqué la possibilité que ni l'une ni l'autre des deux villes ne soit sélectionnée lorsque les 52 membres de la commission de l'association se réuniront, en décembre prochain.

«Théoriquement, c'est possible», a confirmé Mme Letheren.

«Nous ne sommes pas obligés (de faire un choix), est-ce que la commission de l'AOC qui doit déterminer si oui ou non elle désire mousser la candidature d'une ville. Mais qui sait?»

Le Parti libéral consolide son avance selon Gallup

Andrée ALLARD Sherbrooke

Selon le sondage Gallup du mois de juin, le Parti libéral du Canada obtient la meilleure performance enregistrée depuis août 1990 (46 p.c.) avec 44 p.c. des intentions de vote des Canadiens, soit deux points de plus que le mois dernier.

Le parti de Jean Chrétien PLC maintient une avance confortable de 23 points sur son rival le plus proche, le NPD, qui recueille 21 p.c. des intentions de vote, comparativement à 22 p.c. pour les trois mois précédents. C'est la plus faible cote du NPD depuis juin 1989.

Le sondage a été réalisé auprès de 1024 Canadiens entre le 3 et le 6 juin. La marge d'erreur est de trois pour cent, 19 fois 20.

Le Parti conservateur se situe à 17 p.c., un point de moins qu'en mai. Avec 11 p.c. des intentions de vote, le Reform Party perd également un point tandis que le Bloc québécois en gagne un, remontant à six p.c. En mai, le BQ avait chuté de 9 à 5 points. Les autres partis recueillent 2 p.c. Trente-trois p.c. de la population demeure indécise.

Sur la scène québécoise, les libéraux (34 p.c.) et le Bloc québécois (32 p.c.) sont pratiquement nez à nez. Le PLC enregistre la même performance qu'en mai tandis que le BC gagne quatre points. Le PC (18 p.c.) et le NPD (12 p.c.) ont perdu chacun un point par rapport au mois dernier.

En Ontario, les libéraux dominent largement avec 53 p.c. des intentions de vote, quatre points de plus que le mois passé. Ils sont suivis de loin par le NPD (20 p.c.) et les conservateurs (19 p.c.). Le Reform Party est passé de 10 à huit p.c.

Les libéraux mènent également en Colombie-Britannique (40 p.c.) suivis par le NPD (29 p.c.), et le Reform Party (17 p.c.). Les conservateurs n'obtiennent que 10 p.c. des intentions de vote.

Le PLC détient aussi une forte avance dans les provinces atlantiques avec 58 p.c. d'appui de la population tandis que les conservateurs se situent à 24 p.c., le NPD à 11 p.c. et le Reform Party à 6 p.c.

Finalement, la lutte entre les trois partis est chaude dans les Prairies : les Libéraux et le NPD sont nez à nez (30 p.c.) et le Reform Party obtient 27 p.c. Le Parti conservateur est loin derrière avec 12 p.c. des intentions de vote.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564 2323

Sans frais d'appel:

LAC MEGANTIC

WFFDON

ASBESTOS

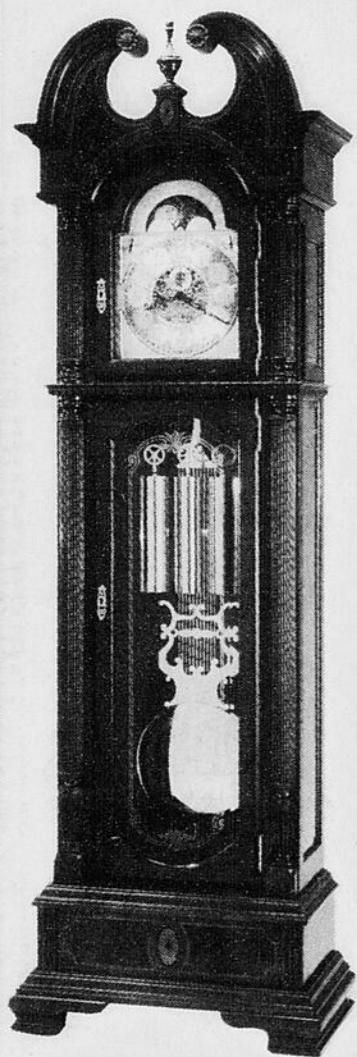
composez 0 et

demandez Zenith 5 3060

A TOUTE HEURE DU JOUR

ET DE LA NUIT

SOLDÉ



Sligh

20% DE RABAIS

sur stock et commandes spéciales

Tradition de distinction et d'exclusivité

10 horloges en magasin

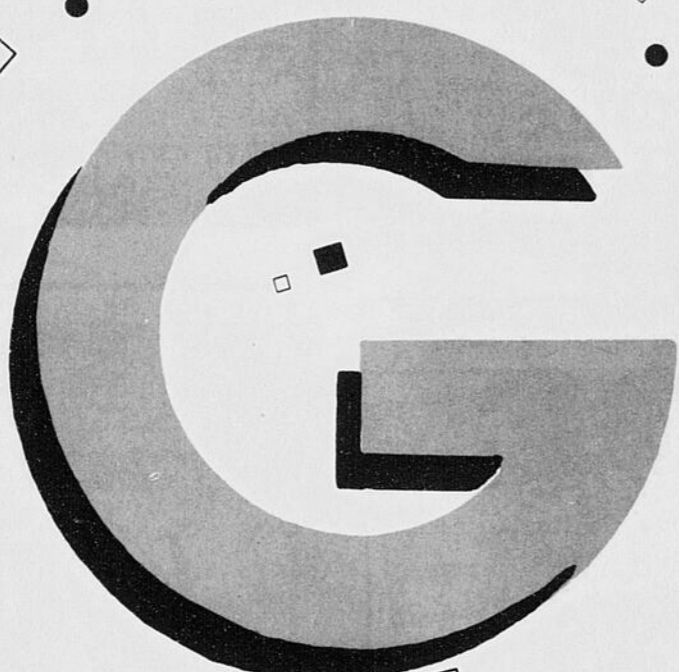


DECOR-NW

5087, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST
823-4100

Heures d'affaires:
Lundi: FERMÉ
Mardi, mercredi: 9 h - 17 h 30
Jeudi, vendredi: 9 h - 21 h
SMEDI: 9 h - 16 h 30
(sauf juin, juillet, août: fermé à 12 h.)

42902



35 000 pi ca. DE MEUBLES

90 JOURS PAS DE PAIEMENT PAS D'INTÉRÊT

LA QUALITÉ

699\$

CUISINE 5 MORCEAUX

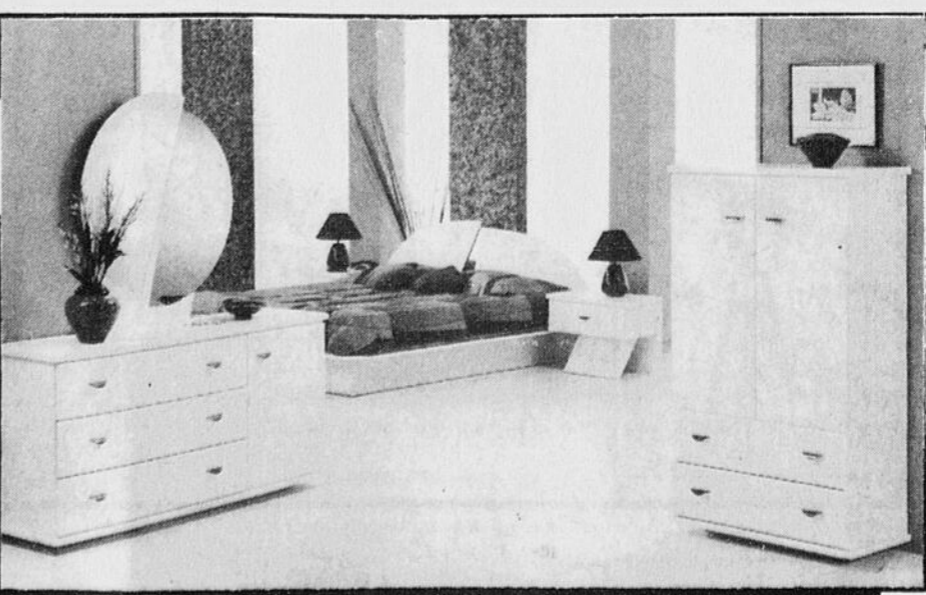
Décoratrice pour vous conseiller

AVEC 5 ANS DE GARANTIE

Berline

1 199\$

2 MORCEAUX SOFA ET CHAISE L'INCLINABLE CONFORTABLE



Photos non conformes.

899\$

CHAMBRE COMPLÈTE INCLUANT TABLE DE NUIT

MEUBLES

MARIO REGOIRE

EN ESTRIE Le meuble a un nom

1245, rue King Est
Sherbrooke

823-7977

41920

38263